

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

L'ENDETTEMENT ÉTUDIANT AU QUÉBEC

Qui sont les étudiants endettés?

Par

Émile FISET

Bachelier

mémoire pour obtenir le grade de

Maître ès sciences, M.Sc.

Maîtrise en études urbaines

Août 2023

Ce mémoire intitulé

L'ENDETTEMENT ÉTUDIANT AU QUÉBEC

Qui sont les étudiants endettés?

et présenté par

Émile Fiset

a été évalué par un jury composé de

Mme Maria Eugenia LONGO, présidente, INRS — Centre Urbanisation Culture Société

Mme Maude PUGLIESE, directrice de recherche, INRS — Centre Urbanisation Culture
Société

M. Jean-François BISSONNETTE, examinateur externe, Université de Montréal

*Ce mémoire est dédié à tous ceux qui, chaque année,
doivent abandonner leurs études pour des causes
monétaires.*

RÉSUMÉ

Dans ce mémoire, nous examinons, à l'aide de données tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés, les risques et les montants différenciés d'endettement des étudiants québécois selon diverses caractéristiques sociodémographiques, afin de dresser un portrait général de la situation des étudiants ayant recours à l'endettement. Il existe aux États-Unis une vaste littérature sur les risques et les montants différenciés d'endettement chez les étudiants. Celle-ci met en lumière certains aspects particuliers du recours à l'endettement tels que des inégalités systémiques entre les ménages à revenus élevés et ceux à faibles revenus. Or ce genre d'études est peu commun au Québec. Nos analyses reposent donc sur les thèmes identifiés dans la littérature américaine, tels que l'intersectionnalité, la reproduction des inégalités entre les classes sociales, la stagnation des salaires des classes moyennes et pauvres, etc., mais elles s'appuient sur des données québécoises. Au terme du mémoire, nous concluons que si la situation des étudiants québécois n'est pas aussi inquiétante que celle des étudiants américains, en particulier en ce qui a trait aux montants d'endettement, il existe cependant des inégalités sociales dans le recours au crédit au Québec, en particulier une non-linéarité dans le recours à l'endettement qui défavorise les étudiants issus de la classe moyenne ainsi qu'une corrélation négative entre le fait de provenir d'une famille aisée et celui d'avoir recours à l'endettement, ce qui sous-tend un avantage intergénérationnel.

Mots-clés : endettement; étudiants; jeunesse; Québec; dette; dette d'études

ABSTRACT

This thesis, using data from the National Graduates Survey, examines risks and differentiated amounts of indebtedness of Quebec students according to various sociodemographic characteristics in order to draw a portrait of the situation of students resorting to indebtedness. There is, in the United States, a vast literature on the risks and the differentiated amounts of indebtedness among students. This literature sheds light on certain aspects of the use of debt such as systemic inequalities between high-income households and low-income ones. However, we don't really find similar literature in Quebec. Our analyzes are therefore based on the themes identified in the American literature, such as intersectionality, the reproduction of inequalities between social classes, the stagnation of wages of the middle and poor classes, etc., but they are based on quebecois data. At the end of this thesis, we conclude that if the situation of Quebec students is not as worrying as that of American students, in particular regarding the amounts of indebtedness, there are however social inequalities in the use of credit, such as a non-linearity in the use of debt which disadvantages students from the middle class as well as a negative correlation between coming from a wealthy family and having recourse to indebtedness, which indicates an intergenerational advantage.

Keywords: debts; student loans; Quebec, students, loans

AVANT-PROPOS

L'endettement des ménages et des particuliers est selon nous l'un des plus gros enjeux économiques que notre génération et les suivantes auront à considérer. Selon la littéracie économique et le statut socio-économique de la personne qui y a recours, l'endettement peut avoir des impacts différents : pour les plus riches, il peut servir de levier pour accroître la richesse; pour les individus issus des classes sociales moins fortunées, il peut devenir un frein. La transformation du modèle de financement public des institutions d'enseignement supérieur vers un modèle utilisateur-payeur favorisant largement le recours à l'endettement pour les étudiants des classes sociales moins fortunées met au jour combien ces mécanismes de levier et de frein affectent les étudiants selon le statut socio-économique de leurs parents.

L'idée de parler d'endettement étudiant nous est venue à la suite de discussions avec d'autres collègues étudiants au sujet de leur expérience avec le Programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, aussi connu sous le nom d'Aide financière aux études (AFE) du gouvernement du Québec. Tous se sentaient chanceux d'avoir reçu de gros prêts de la part de l'AFE tout en ayant l'impression que les particularités de leur situation financière n'avaient pas été prises en compte. Ce sentiment, partagé par des gens venant de milieux socio-économiques pourtant très variés, nous a donné envie de réfléchir au fonctionnement de ce programme d'aide financière. Alors que ses conditions d'admissibilité sont très claires, celui-ci est en effet très vague quant à la manière dont le calcul des besoins des étudiants est effectué (plusieurs des questions soulevées dans le présent mémoire n'ont d'ailleurs pas trouvé réponse, et ce, malgré les différents documents fournis par le ministère responsable lui-même). Aussi la question de l'endettement des étudiants (et celle de savoir qui y a recours) a-t-elle tranquillement fait son chemin dans notre pensée jusqu'à la rencontre avec notre directrice de recherche, Maude Pugliese, qui a su aiguiller cette réflexion vers une question de recherche précise.

Le formulaire de question (« *codebook* ») de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END), que nous avons consulté afin de nous renseigner au sujet de l'endettement des étudiants, ne comportait pas tous les éléments auxquels nous aurions souhaité avoir accès. La possibilité de le consulter lors de la rédaction du présent mémoire nous a néanmoins permis de redécouvrir un intérêt pour les mathématiques (statistiques) que nous n'avions que très peu exploré durant nos études universitaires. Nous espérons que cette exploration saura susciter chez le lectorat un intérêt pour l'un des enjeux majeurs auxquels la jeunesse d'aujourd'hui et de demain doit et devra faire face.

REMERCIEMENTS

Nous tenons d'abord à adresser un gros merci à Maria Eugenia Longo et à la Chaire Réseau Jeunesse pour le soutien financier obtenu au début de notre parcours à la maîtrise ainsi que pour l'opportunité de participer aux rencontres de la chaire. Dans la même veine, nous tenons ensuite à remercier nos parents pour leurs encouragements et pour le soutien financier qu'ils nous ont offert, lequel nous a permis de vivre agréablement, sans devoir nous endetter plus que nécessaire, au fil de nos études. Merci également à notre blonde Sonia, qui nous a encouragé et rassuré dans nos moments d'angoisse et de doute. Un énorme merci aussi à notre directrice, Maude Pugliese, pour ses commentaires toujours pertinents et, surtout, pour son support malgré le temps qu'il nous aura fallu pour compléter ce mémoire; nous aurions probablement abandonné ce projet si elle ne nous avait pas relancé aussi souvent. Merci aussi à Émilie pour la correction en un temps record. Finalement, un merci spécial à notre chien May West, qui nous a distrait pendant la rédaction par son désir d'avoir de l'attention et qui nous a, par le fait même, offert de nombreux moments de pause lors de nos longues séances d'écriture.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	x
Liste des abréviations et des sigles	xi
Introduction	1
Chapitre 1 : un aperçu de la littérature existante	4
1.1 Le contexte américain	4
1.1.1 <i>Revue des écrits sur l'endettement étudiant aux États-Unis</i>	5
1.1.2 <i>La contribution des parents</i>	6
1.1.3 <i>L'impact des institutions d'enseignement sur la dette</i>	7
1.1.4 <i>L'inclusion financière</i>	7
1.1.5 <i>Les conséquences de l'endettement</i>	8
1.1.6 <i>Un impact à long terme</i>	9
1.2 Le contexte du Québec	10
1.2.1 <i>Les écrits sur l'endettement étudiant au Québec et au Canada</i>	11
1.2.2 <i>Une approche institutionnelle</i>	12
1.2.3 <i>L'importance de l'éducation financière</i>	14
1.2.4 <i>Les conséquences de l'endettement étudiant</i>	15
1.3 L'apport de ce projet	16
Chapitre 2 : Cadre conceptuel et théorique	17
2.1 Cadre conceptuel : Qu'est-ce que l'endettement étudiant?	17
2.2 Cadre théorique	19
2.2.1 <i>La théorie du capital humain</i>	20
2.2.2 <i>La perspective intersectionnelle</i>	25
2.2.3 <i>Financiarisation</i>	28
Chapitre 3 : Méthodologie	30
3.1 Présentation de l'Enquête nationale auprès des diplômés	30
3.2 Présentation des données : population et unité d'analyse.....	31
3.3 Variables retenues	32
3.3.1 <i>Description des variables dépendantes</i>	32
3.3.2 <i>Description des variables indépendantes</i>	33
3.3.3 <i>Description des variables de contrôle</i>	34
3.4 Modèles d'analyses	35

Chapitre 4 : résultats	36
4.1 Caractéristiques de l'échantillon.....	36
4.2 Analyses bivariées.....	40
4.2.1 <i>La reproduction de l'avantage des parents</i>	41
4.2.2 <i>Une non-linéarité de la dette due à la pression sur la classe moyenne</i>	48
4.2.3 <i>L'intersectionnalité, le cumul des désavantages et l'inclusion financière</i>	48
4.2.4 <i>Les liens entre les offres de crédit spécialisées et le programme d'études</i>	50
4.3 Analyses multivariées.....	51
4.3.1 <i>La reproduction de l'avantage des parents</i>	51
4.3.2 <i>Une non-linéarité due à la pression sur la classe moyenne</i>	55
4.3.3 <i>L'intersectionnalité, le cumul des désavantages et l'inclusion financière</i>	59
4.3.4 <i>Les liens entre les offres de crédit spécialisées et le programme d'études</i>	61
Conclusion	65
Bibliographie	76

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Proportions des étudiants pour chacune des variables indépendantes	38
Tableau 2 : Changement dans le temps du pourcentage d'étudiants possédant une dette ainsi que des montants moyens de dettes accumulés	40
Tableau 3 : Proportions des étudiants possédant des dettes et valeur moyenne des dettes (2000-2015).....	43
Tableau 4 : Proportion des étudiants possédant des dettes privées et valeur moyenne des dettes (2010-2015) selon le diplôme du père.....	46
Tableau 5 : Régressions logistiques des étudiants ayant contracté une dette auprès de diverses sources pour les années 2000 à 2015.....	53
Tableau 6 : Régressions linéaires : logarithme des montants des dettes des étudiants ayant une dette pour les années 2000 à 2015	57
Tableau 7 : Régression logistique des étudiants ayant une dette et régressions linéaires : logarithme des montants de dettes contractées auprès de sources privées pour les années 2010 et 2015.....	63

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

ACEF	Associations coopératives d'économie familiale
AFE	Aide financière aux études
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires
END	Enquête nationale auprès des diplômés
FEUQ	Fédération étudiante universitaire du Québec
FFELP	Federal Family Education Loan Program
STIM	Science, Technologie, Ingénierie et Mathématique

INTRODUCTION

S'intéresser à l'endettement des étudiants, c'est s'intéresser à plusieurs enjeux à la fois, celui de l'endettement, en hausse chez les ménages canadiens depuis les années 1980-1990 (Guay-Boutet 2018), et ceux qui concernent la jeunesse. Celle-ci est considérée comme une population plus à risque de rencontrer des difficultés économiques que celle représentée par le reste des adultes par plusieurs auteurs et organisations, dont les Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) (de Singly 2000; Rochefort 2005). La hausse de l'endettement des ménages est liée à ce que plusieurs auteurs nomment le « capitalisme financiarisé », c'est-à-dire une variante récente du système capitaliste dans lequel, désormais, la finance constitue le principal mode d'accumulation du capital. Le passage à ce modèle économique a eu pour effet de démocratiser l'accès au crédit, qui s'est dès lors ajouté aux outils économiques dont les ménages disposaient pour balancer leur budget. Au même moment, on a assisté à une stagnation des salaires des classes moyenne et pauvre, ce qui a poussé les ménages à se tourner vers l'endettement afin de maintenir leur pouvoir d'achat (Guay-Boutet 2018).

Dans ce contexte, les jeunes adultes forment un groupe distinct du reste de la population adulte. En effet, les jeunes, puisqu'ils sont en général sur le marché du travail depuis moins longtemps que leurs aînés, disposent aussi en général d'une quantité de capital accumulé moindre que celle dont ces derniers disposent. Ils sont aussi moins nombreux à être propriétaires (Institut de la statistique du Québec 2019). Pérez-Roa a par ailleurs soulevé les risques de surendettement qui guettent les jeunes et les impacts que cette pratique peut avoir sur le restant de leur vie d'adulte (Pérez-Roa 2014a; Pérez-Roa 2015; Pérez-Roa 2018). En raison de cette vulnérabilité de la jeunesse au changement, se questionner sur celle-ci nous a semblé un enjeu majeur. Parmi les jeunes, les étudiants, qui retardent parfois leur passage des différents seuils de l'âge adulte que sont le mariage ou l'entrée sur le marché du travail en raison de leurs études, sont ceux qui restent dans cette position potentiellement précaire le plus longtemps; ils nous sont donc apparus comme une population digne du plus grand intérêt pour la présente étude.

Les politiques du Québec ont connu de nombreux changements depuis les vingt dernières années : changements à l'Aide financière aux études [AFE], en 2005; hausse des frais de scolarité, en 2012, etc. Parmi ceux-ci, on compte également une modification du processus de financement des études supérieures, qui étaient auparavant presque entièrement financées par le gouvernement. La part de financement fournie par le gouvernement a largement diminué, alors

que celle fournie par les étudiants a augmenté (CFS FCÉE 2017). Cela a, bien sûr, inquiété les associations étudiantes, qui ont rapidement fait le lien entre cette hausse des frais de scolarité et une probable hausse de l'endettement étudiant (Savoie 2012; Bouchard 2014). Or le peu d'études quantitatives portant directement sur le sujet empêchait la population d'avoir une vue d'ensemble de la situation : il était difficile de savoir qui étaient les étudiants qui s'endettaient au Québec et les raisons pour lesquelles ceux-ci y avaient recours.

Afin de combler cette lacune, ce mémoire, divisé en quatre chapitres, se penchera sur les caractéristiques sociodémographiques des étudiants du Québec. À l'aide des données recueillies par l'Enquête nationale auprès des diplômés (END), une enquête quinquennale menée par Statistique Canada depuis l'an 2000, ce travail de recherche tentera d'établir un profil sociodémographique de l'endettement chez les étudiants québécois. Celui-ci reposera sur des caractéristiques telles que le statut d'immigration, le revenu des parents, le programme d'études et l'appartenance ou non à une minorité visible. Ceci permettra de compléter les recherches existantes sur l'endettement, parmi lesquelles l'absence d'études sur les risques et les montants différenciés d'endettement des étudiants au Québec selon différentes caractéristiques se fait aujourd'hui sentir.

Le premier chapitre établira une revue de la littérature concernant l'endettement étudiant, laquelle reposera sur les études existantes sur le sujet, en particulier aux États-Unis, mais aussi au Canada et au Québec. Nous y aborderons, selon un angle national, les différents thèmes liés à l'endettement qui touchent particulièrement les étudiants. Ceci nous conduira à identifier ces thèmes, mais aussi à en définir les particularités selon les contextes géographiques, puisque les conditions de vie des étudiants ainsi que l'accès aux études supérieures varient largement entre le Québec et les États-Unis. Cette partie, essentielle au développement de nos analyses subséquentes, nous permettra de poser les bases sur lesquelles reposera la question de recherche que nous définirons au chapitre suivant.

Notre deuxième chapitre servira, dans un premier temps, à délimiter un cadre conceptuel autour de l'endettement et des termes qui y sont reliés, ce que nous ferons en définissant les différentes notions reliées à la dette ainsi que les différents types de dettes auxquels nous ferons référence dans la suite de notre travail de recherche. Dans un second temps, la présentation de notre cadre théorique permettra de justifier les choix faits quant aux caractéristiques sociodémographiques retenues dans nos analyses, lesquelles formeront un point de référence à partir duquel nous formulerons nos hypothèses.

Dans le troisième chapitre, nous expliquerons en détail la méthodologie employée lors de nos analyses. Nous décrirons d'abord l'échantillon retenu parmi les quatre années de référence de l'END. Ensuite, nous définirons les variables dépendantes, soit celles reliées à chacun des types de dettes identifiés dans le présent mémoire, de même que les variables indépendantes, c'est-à-dire les caractéristiques sociodémographiques retenues ainsi que les variables de contrôle. Finalement, ce chapitre présentera les méthodes d'analyse choisies pour ce mémoire, soit, d'une part, des analyses bivariées et, d'autre part, des analyses de régressions multivariées.

Le quatrième et dernier chapitre sera quant à lui réservé à la présentation et à l'interprétation des résultats de nos analyses. Celles-ci se pencheront sur plusieurs caractéristiques sociodémographiques telles que le revenu des parents, l'appartenance à un groupe ethnique, etc. Les analyses bivariées, présentées en premier lieu, donneront un aperçu des relations entre les variables tandis que les analyses multivariées, présentées en deuxième lieu, offriront un portrait plus précis de ces relations. Ces informations nous permettront alors, en troisième lieu, de valider (ou non) les hypothèses établies au chapitre 2.

CHAPITRE 1 : UN APERÇU DE LA LITTÉRATURE EXISTANTE

1.1 Le contexte américain

L'endettement des étudiants est un sujet de plus en plus étudié depuis les années 1980. L'un des points communs des études existantes sur les niveaux différenciés d'endettement étudiant est qu'elles proviennent presque exclusivement toutes des États-Unis. Ceci peut en partie être expliqué par l'important volume de la dette étudiante américaine et par l'accès restreint aux bourses comme mode de financement des études dans ce pays. En effet, les dettes moyennes des étudiants américains s'élèvent souvent à plusieurs dizaines de milliers de dollars. En 2020, pour tous les états combinés, le montant moyen de la dette par étudiant ayant eu recours à l'endettement s'établissait à 29 100 \$ US; ce montant varie cependant largement lorsque l'on regarde chacun des états individuellement. Le New Hampshire est l'état où la dette moyenne est la plus élevée, avec une dette moyenne de 39 928 \$ US, tandis que l'Utah est l'état où la dette moyenne est la plus basse, soit de 18 344 USD (Schak, Wong et Fung 2021). La dette étudiante bancaire, c'est-à-dire la dette acquise auprès d'institutions bancaires, est quant à elle passée de 92,6 milliards de dollars américains en 2014 à 136,3 milliards de dollars en 2021 (Schak, Wong et Fung 2021, 4), tandis que la dette étudiante totale, c'est-à-dire la dette contractée auprès de toutes les sources combinées (soit le gouvernement, les institutions bancaires et la famille ou les amis), dépassait les 1500 milliards de dollars en 2018 (Debouzy 2018). La majorité des prêts étudiants aux États-Unis sont aujourd'hui attribués directement par le gouvernement (et plus précisément par le *United States Department of Education*) grâce au programme généralement connu sous le nom de « *Direct Loan* ». Ce programme a remplacé en 2010 l'ancien programme de prêts subventionnés, le « *Federal Family Education Loan Program* » ou FFELP. Contrairement au FFELP, qui était un programme de prêts contractés auprès de banques privées, mais garantis par l'État (pour certains types de prêts, le gouvernement payait les intérêts sur le prêt jusqu'à la fin des études), les prêts du nouveau programme sont désormais octroyés directement par le ministère de l'Éducation. Quant aux programmes de bourses, le plus commun est celui des « *Pell Grants* », ou « bourses Pell », qui relèvent elles aussi directement du gouvernement et qui sont décernées aux étudiants de premier cycle dont la situation financière est la plus précaire. Il s'agit d'une bourse (donc d'un montant n'ayant pas à être remboursé) dont la valeur dépend des besoins financiers, de l'école fréquentée, etc. (Federal Student Aid s.d.). Le haut taux d'endettement des étudiants aux États-Unis est en grande partie lié au fait que les frais de scolarité y sont très

élevés (entre 6000 et 25 000 USD par année en 2009, selon le type d'établissement) et qu'ils varient largement entre les établissements selon que ceux-ci sont publics, privés ou à but lucratif (*for profit*) (Gillen, Robe et Garret 2011). Alors que plusieurs chercheurs américains considèrent que l'éducation facilite la mobilité sociale, dans certains cas, de hauts taux d'endettement viennent nuire à celle-ci. En effet, bon nombre d'Américains peinent à rembourser leur dette après leurs études : on observe un nombre grandissant d'adultes ayant dépassé la cinquantaine et n'ayant pas fini de rembourser leurs dettes d'études (Trawinski, Montezemolo et Williams, 2019).

La situation américaine constitue assez souvent un point de repère pour les chercheurs. À l'instar de ceux-ci, nous nous pencherons d'abord sur le cas des États-Unis, en nous intéressant en particulier aux études sur le sujet allant des causes et des sources de l'endettement aux caractéristiques sociodémographiques des étudiants endettés et aux conséquences de l'endettement. Par la suite, nous examinerons comment ces mêmes thèmes ont été étudiés au Québec, puisque le contexte québécois est très différent de celui américain.

1.1.1 Revue des écrits sur l'endettement étudiant aux États-Unis

Plusieurs études états-uniennes s'intéressent aux causes et aux sources de l'endettement étudiant, ces deux sujets étant souvent liés l'un à l'autre. Un axe de la littérature sur l'endettement étudiant examine plus spécifiquement les différences des risques et des niveaux d'endettement étudiant selon la position sociale des individus et selon plusieurs facteurs sociodémographiques. Quelques chercheurs ont ainsi démontré que, dans certains cas, le milieu socio-économique dont est issu l'étudiant peut favoriser ou nuire à sa capacité de prendre la meilleure décision pour sa situation, notamment en raison de la position sociale de ses parents ou encore de son appartenance à un groupe ethnique particulier. Par exemple, Houle note une corrélation entre le statut socio-économique des parents et l'endettement étudiant aux États-Unis (Houle 2014a). D'autres études pointent vers les impacts de l'origine raciale et socio-économique sur l'endettement : plusieurs chercheurs constatent en effet un endettement accru chez les minorités racisées (Houle 2014b; Addo, Houle et Simon 2016; Houle et Addo 2019). Une étude sur les liens entre le patrimoine (« *wealth* »), la race et les dettes étudiantes obtient des résultats similaires en ce qui a trait à l'impact de la race et de l'origine socio-économique, mais ses auteurs ajoutent toutefois que les actifs des familles noires protègent moins leurs enfants des risques de devoir recourir à l'endettement que ceux des familles blanches (Addo, Houle et Simon 2016). Cette différence explique entre autres l'écart de richesse qui apparaît chez les jeunes adultes noirs par

rapport aux blancs et qui se poursuit à travers l'âge adulte. La dette étudiante constitue donc, pour ces auteurs, un nouveau mécanisme contribuant à l'écart de richesse entre les Noirs et les Blancs aux États-Unis.

1.1.2 La contribution des parents

Des travaux sur le désir des parents de financer les études de leurs enfants montrent aussi l'impact que ce désir peut avoir sur la nécessité, pour les étudiants, de recourir à l'endettement par la suite. Les travaux de plusieurs auteurs ont démontré que la contribution des parents joue un rôle important dans la capacité des étudiants à continuer aux études supérieures, mais aussi dans la réussite de ceux-ci (Steelman et Powell 1991; Bodvarsson et Walker 2004; Hamilton 2013). Selon ces études, un plus grand support financier de la part des parents peut se traduire par un moins grand recours à l'endettement de la part de l'étudiant, mais aussi par un désintérêt de celui-ci face à ses études, puisqu'une partie du risque lié au grand coût des études supérieures est absorbée par les parents. Ces études démontrent que le soutien financier agit comme une mesure facilitant l'accès aux études, mais qu'il ne facilite pas nécessairement la réussite scolaire. Les travaux de Zaloom sur l'endettement des étudiants et des familles ont quant à eux permis de mettre au jour certains aspects des relations entre les parents et leurs enfants en lien avec les différents mécanismes et produits d'endettement offerts pour financer les études postsecondaires (2019). Zaloom décrit notamment comment les ressources monétaires des parents (qui peuvent être limitées et parfois même inexistantes) se mêlent, dans leur pensée, à un sentiment de devoir moral envers leurs enfants et au désir des enfants (mais parfois aussi des parents) de poursuivre leurs études jusqu'à un niveau universitaire. En écho aux travaux de Houle (2014a; 2019) mentionnés ci-haut, Zaloom note que la stagnation des salaires de la classe moyenne a érodé son pouvoir d'achat. Ce phénomène, combiné à une hausse des frais de scolarité, a contribué à placer les parents des étudiants dans une position difficile, puisque la mobilité sociale pour les classes moyenne et pauvre est fortement associée à l'accès aux études, mais que celles-ci demandent des investissements (monétaires, mais aussi de temps et d'éducation financière) de plus en plus grands tout en offrant de moins en moins de garanties de succès. Les conclusions de cet auteur sont que, contrairement à ce que plusieurs experts prétendent, les difficultés ou les échecs de la classe moyenne ne relèvent souvent pas d'un manque de planification ou d'irresponsabilité financière de la part des parents, mais plutôt de forces institutionnelles, telles que les coupures gouvernementales dans le filet social.

1.1.3 L'impact des institutions d'enseignement sur la dette

D'autres études se sont aussi penchées sur le cadre institutionnel causant la dette; elles démontrent l'importance du rôle des collèges et des universités à but lucratif dans le recours à l'endettement. Le coût des études variant largement entre les établissements d'enseignement publics, privés à but non lucratif ainsi que privés à but lucratif, les étudiants des collèges à but lucratif ont tendance à provenir de milieux plus défavorisés et à cumuler de plus larges montants de dettes, ce qui en retour augmente leur chance de faire défaut au moment de rembourser leurs dettes. Les frais de scolarité plus élevés des établissements à but lucratif pousseraient ainsi les étudiants à encourir plus de dettes, alors que le retour sur investissement, lui, tarderait à se faire sentir chez ces mêmes étudiants. Les établissements à but lucratif sont associés à un plus haut taux de décrochage, à une période de complétion des études plus élevée et à un taux d'emploi plus bas suite à la fin des études (Armona, Chakrabarti et Lovenheim 2022, 68). Ces résultats sont en partie explicables par le fait que les établissements à but lucratif sont en général très peu sélectifs dans leurs mesures de fréquentation. Les auteurs soutiennent cependant que même s'il existe des preuves statistiques démontrant que les étudiants fréquentant des établissements à but lucratif plutôt que des établissements à but non lucratif ou publics sont en général plus endettés; qu'ils ont accès à des emplois moins payants à la fin de leurs études; et qu'ils sont plus à risque de se retrouver en défaut de paiement lors du remboursement de leurs prêts étudiants, il est difficile de déterminer la ou les cause(s) exacte(s) de ces phénomènes (Armona, Chakrabarti et Lovenheim 2022). Nous retiendrons néanmoins que le coût des études et la fréquentation d'un établissement à but lucratif sont directement liés à l'endettement et que, puisqu'une majorité des étudiants fréquentant ces établissements proviennent de milieux défavorisés (incluant les minorités ethniques ainsi que les ménages à faibles revenus), ceux-ci contribuent à accroître l'écart de richesse entre les personnes blanches et les minorités racisées, un phénomène déjà observé chez Addo et Houle (2016).

1.1.4 L'inclusion financière

Une autre approche privilégiée par les chercheurs est de se pencher sur l'inclusion financière. Les travaux de Wherry et al. (2019) insistent notamment sur le fait que l'accès au crédit n'est pas égal pour tous. Alors que certains auteurs parlent du recours à l'endettement comme d'un levier pour accéder à l'éducation supérieure, force est de constater que plusieurs jeunes adultes sont

laissés derrière lorsqu'il est question de l'accès au crédit. Le fait de ne pas posséder de cote de crédit constitue un enjeu réel dans l'accès au crédit pour certains. C'est particulièrement le cas pour les immigrants, puisque les agences de crédit ne communiquent pas entre elles à l'international. En effet, il est possible pour un immigrant d'avoir une excellente cote de crédit dans son pays d'origine et de se voir refuser l'accès au crédit dans son pays d'accueil, car les agences de notation de celui-ci ne disposent pas d'informations à son sujet. Si la plupart des prêts du programme Direct (3 types de prêt sur 4) ne requièrent pas d'enquête de crédit, la plupart des étudiants internationaux ne sont cependant pas admissibles à ceux-ci. Il ne leur reste ainsi que l'option de contracter un prêt dans leur pays d'origine ou celle d'avoir recours à un prêt auprès d'une institution privée, celui-ci pouvant leur être refusé en l'absence d'une cote de crédit. Dans un contexte où le recours au crédit est de plus en plus courant, ce refus d'octroi d'un prêt étudiant, en particulier pour les immigrants et les personnes issues de milieux défavorisés, peut constituer un frein important à la mobilité sociale entre les générations.

1.1.5 Les conséquences de l'endettement

Outre la littérature sur les causes et les profils d'endettement, plusieurs études se penchent sur les *conséquences* de l'endettement étudiant. Le premier impact de la nécessité, pour beaucoup d'étudiants, d'avoir recours à l'endettement concerne le choix du domaine d'études. Une étude de Quadlin (2017) montre que les étudiants pour qui le montant des études constitue un enjeu important ont tendance à se tourner vers des programmes moins longs et menant directement au marché du travail tandis que les étudiants issus de milieux plus aisés choisissent plus facilement des domaines tels que les sciences humaines, où le cheminement est en général plus long et l'emploi à la fin des études non garanti. Par exemple, les étudiants intéressés par le milieu de la santé, mais provenant de milieux socio-économiques moins aisés, ont ainsi plutôt tendance à se tourner vers des diplômes menant rapidement à un emploi, tel celui d'infirmier, alors que les étudiants pour qui le financement des études serait moins problématique choisissent généralement la médecine.

Une autre étude montre une corrélation entre l'âge des signataires d'un prêt étudiant et les chances de se retrouver en défaut de paiement. Cette étude se penche principalement sur deux cas de figure, soit, d'une part, les adultes ayant une dette liée à leurs propres études ou, d'autre part, les adultes ayant signé ou co-signé une dette pour les études d'un proche. En 2015, parmi les emprunteurs âgés de 50 ans ou plus, plus de 5,3 millions avaient toujours une dette reliée à

leurs propres études tandis que 2,2 millions autres avaient souscrit à un prêt de type « *Parent PLUS*¹ » (Trawinski, Montezemolo et Williams, 2019, 5). Le lien entre le défaut de paiement et l'âge des emprunteurs s'explique entre autres par la diminution du revenu général liée à la retraite, mais aussi par le fait que bien qu'une enquête de crédit soit exigée pour ce genre de prêt (*Direct PLUS Loan*), aucune autre mesure n'est prise par le gouvernement pour s'assurer que les signataires soient capables de rembourser leur prêt. Ceci mène parfois à des prêts irremboursables et dont le montant continue d'augmenter avec le temps, alors que les parents échouent parfois à donner un montant suffisant pour à la fois couvrir les intérêts et réduire le montant dû sur le principal. Les données récoltées par la banque de la réserve fédérale de New York indiquent que, en 2018, 11,4 % des prêts étudiants étaient en retard de plus de 90 jours ou en défaut de paiement (avec plus de 270 jours de retard) (Trawinski, Montezemolo et Williams 2019, 4). Outre les prêts Parent PLUS, les parents deviennent parfois cosignataires d'autres types de prêt pour permettre l'accès de leurs enfants au crédit. Ainsi, toujours selon la même étude, 49 % des cosignataires âgés de 50 ans ou plus ont indiqué avoir fait un paiement sur la dette, peu importe la raison. 25 % d'entre eux ont été forcés de faire un paiement parce que l'emprunteur principal était en défaut de paiement (Trawinski, Montezemolo et Williams 2019, 8). Les auteurs signalent que les cosignataires afro-américains avaient plus de chance d'avoir fait un paiement sur la dette que les cosignataires blancs, et ce, peu importe la raison du paiement.

1.1.6 Un impact à long terme

Il est donc facile de faire un lien entre le taux d'étudiants se retrouvant en défaut de paiement et l'insatisfaction des étudiants quant à leur situation financière. Une étude de Robb et al. (2019) indique que les étudiants ayant emprunté exclusivement auprès de sources privées² ainsi que ceux ayant emprunté auprès du privé en plus d'avoir un prêt gouvernemental ont moins de chance de se considérer satisfaits de leur situation financière que ceux ayant seulement emprunté auprès du gouvernement. Ceci peut entre autres être expliqué par un plus haut taux d'intérêt ainsi que par des conditions de remboursement moins avantageuses sur les prêts privés. L'insatisfaction face à l'état des finances des étudiants peut aussi être mise en lien avec les retards que

¹ Les « Prêts Direct PLUS », communément appelé « Parent PLUS », sont un type de prêt auquel les parents peuvent souscrire pour aider un étudiant à financer ses études. Avant 1992, ce type de prêt était limité à 3000 \$ US/année avec une limite d'emprunt totale de 15 000 \$ US. Cette limite ayant été retirée, il est maintenant possible de prendre un prêt pour le montant total des frais de scolarité, ceux-ci variant selon l'établissement fréquenté par l'étudiant. (« Parent PLUS Loans | Federal Student Aid » s.d.)

² Nous entendons par « sources privées » les institutions bancaires ainsi que la famille, les parents ou les amis, par opposition aux programmes gouvernementaux définis comme publics.

l'endettement étudiant peut causer dans le parcours des jeunes adultes. Fry note que les jeunes ayant accumulé une dette d'études accusent un retard significatif dans la possession d'actifs par rapport aux jeunes n'ayant pas contracté de dette étudiante (2014). De plus, des études de Nau et al. (2015) et Dwyer (2018) notent que les plans des étudiants d'acheter une maison, de se marier ou même d'avoir un enfant sont parfois eux aussi retardés par une trop grosse dette d'études (Addo, Houle et Sassler 2019; G. Houle, Savoie et Viau 2009, XIV; Nau, Dwyer et Hodson 2015; Oppenheimer 1988).

1.2 Le contexte du Québec

La situation des étudiants québécois est largement différente de celle des étudiants américains. Les frais de scolarité sont notamment largement moins élevés dans la province canadienne, allant de quelques centaines de dollars au CÉGEP à environ 3000 CAD par année pour les étudiants universitaires de premier cycle (Statistique Canada 2022). Les étudiants québécois disposent également du Programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, aussi connu sous le nom d'Aide financière aux études (AFE), un programme ouvert à tous³, à la différence des programmes de bourses comme les *Pell-Grant*, souvent réservés aux étudiants issus de milieux socio-économiques très bas ou aux étudiants ayant cumulé d'excellents résultats scolaires. Toutefois, rappelons que les frais de scolarité ne constituent pas la seule échelle de coûts à prévoir pour faire des études postsecondaires. Dans la culture québécoise, par exemple, les étudiants ne s'attendent pas nécessairement à vivre chez leurs parents. Plusieurs jeunes qui habitent en région doivent qui plus est quitter la maison familiale pour aller étudier dans les grands centres comme Québec et Montréal (Dandurand 1991; Richard et Mareschal 2009; Richard et Mareschal 2013a; Richard et Mareschal 2013b). Ces préoccupations peuvent d'ailleurs être observées assez tôt, puisque, selon des entrevues effectuées auprès d'étudiants du secondaire, leurs raisons d'épargner « se résument à trois options : les études universitaires qui approchent et qui, parfois, nécessitent de changer de ville; les voyages à l'étranger; les situations imprévues auxquelles il faut pouvoir faire face » (Conseil permanent de la jeunesse 2010, 32). Les frais liés à l'habitation et à la subsistance peuvent donc contribuer à l'endettement étudiant

³ Bien que le programme de l'AFE soit ouvert à tous, les bourses qui y sont offertes ne sont pas, elles, accessibles à tous. Elles sont en effet attribuées *après* l'octroi du prêt si le montant de celui-ci est jugé insuffisant par l'AFE. Nous reviendrons sur cette question dans la suite de notre démonstration.

au Québec, alors même que les coûts directs des études y sont comparativement plus faibles qu'aux États-Unis.

1.2.1 Les écrits sur l'endettement étudiant au Québec et au Canada

Plusieurs rapports font état d'une augmentation des dettes d'études au Canada entre les années 1980 et 2000 (Allen et Vaillancourt 2004; McElroy 2005). Par exemple, une étude montre qu'entre 1982 et 1995, le montant moyen des prêts étudiants des titulaires de baccalauréat s'est accru de 121 % chez les hommes et de 145 % chez les femmes (Finnie, 2002). Depuis l'an 2000, par contre, les niveaux de dettes d'études semblent s'être stabilisés au Canada, la proportion des étudiants postsecondaires endettés étant restée relativement stable au pays de 2000 à 2015 (entre 40 % et 50 %, selon le niveau de diplomation) et la dette médiane ayant peu fluctué (Galarneau et Gibson, 2020). Une exception à cette règle concerne les étudiants de programmes dits « professionnels » (droit, médecine, administration des affaires, etc.), qui ont vu leur niveau d'endettement augmenter substantiellement entre 2000 et 2015.

Pour ce qui est du Québec plus spécifiquement, les tendances historiques sont moins bien documentées avant les années 2000. En effet, si certaines études font état d'une augmentation de l'endettement chez les jeunes du Québec durant les années 1980 et 1990, celles-ci ne différencient pas les répondants selon leur statut (étudiant ou non) (Lachance et al., 2005). À partir de la moitié des années 1990, plusieurs rapports de l'AFE présentent les niveaux d'endettement des étudiants à différentes périodes dans le temps (Dionne, 1994; Beauchemin, 2003; Béliveau et Camara, 2009; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science [MESRS], 2015). Ces figures sont toutefois difficilement comparables d'un rapport à l'autre, comme l'indique d'ailleurs le rapport le plus récent (MESRS, 2015). Les données provenant de l'END permettent cependant de suivre de manière détaillée l'évolution des dettes d'études chez les étudiants postsecondaires ayant récemment reçu leur diplôme (Statistique Canada, 2019). Cette enquête tend à montrer que les dettes d'études ont augmenté légèrement au Québec depuis les années 2000 (du moins chez les étudiants ayant obtenu leur diplôme, les tendances étant inconnues chez ceux qui n'ont pas terminé leurs études) et que cette hausse est surtout due à une augmentation des dettes privées, soit celles qui ne sont pas issues de l'AFE (Fiset et Pugliese 2021).

La dette d'études n'est pas le seul type de dette que peuvent contracter les étudiants. Des données sur les tendances dans le temps ne sont cependant pas disponibles pour les autres types de dette. Un rapport de l'AFE paru en 2015 indique néanmoins que, parmi les étudiants ayant déclaré des dettes d'études, 6,4 % possédaient une hypothèque, 16 % un prêt automobile et 41,3 % d'autres formes de dette (MESRS, 2015). Un rapport commandé par la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) montre quant à lui qu'en 2009, 26,7 % des étudiants avaient une dette par carte de crédit, dont le montant moyen s'élevait à 2 300 \$ CA (Houle, 2009). On sait par ailleurs que 79,6 % des ménages dont le soutien économique principal est âgé de 17 à 34 ans avaient des dettes en 2016, parmi lesquelles les dettes à la consommation (cartes de crédit, prêts à tempérament) sont les plus communes, avec 50,6 % de ces ménages détenant ce type de dette (Longo et al., 2021). Un récent portrait statistique de l'emploi des jeunes au Québec (Longo et al., 2021) montre également qu'ils atteignent un niveau d'endettement plus élevé lorsqu'ils sont employés à temps plein (dette totale moyenne de 108 600 \$ CA) que lorsqu'ils le sont à temps partiel (27 300 \$ CA), bien que les premiers aient davantage d'actifs (258 300 \$ CA) que les seconds (63 900 \$ CA). Enfin, on voit aussi que le niveau d'endettement est relativement similaire selon que les jeunes ont ou non un diplôme universitaire, mais que ceux qui en détiennent un ont davantage d'actifs, ce qui fait en sorte que leur valeur nette moyenne est supérieure à celle des jeunes qui n'en possèdent pas (Longo et al., 2021)⁴.

1.2.2 Une approche institutionnelle

Plusieurs études visent à comprendre la source de la prévalence des dettes chez les étudiants (et les jeunes) et leur croissance dans le temps. Certains auteurs, dont Pérez-Roa (2014a; 2015) et Bissonnette (2017), ont suggéré une approche mettant en évidence le fait que les institutions (les universités, le gouvernement, etc.) ont une influence sur le choix des étudiants d'avoir recours à la dette pour financer leurs études. Selon eux, bien que ce choix soit un acte individuel (l'étudiant s'endette lui-même et en porte seul les conséquences), celui-ci ne repose pas uniquement sur la seule responsabilité de l'individu. Ces choix individuels sont notamment tributaires du passage, des suites de décisions politiques, d'un modèle public de financement des universités au Canada et au Royaume-Uni à un modèle de plus en plus centré sur « l'utilisateur-payeur », au sein duquel l'étudiant doit désormais considérer son endettement comme un investissement et choisir le

⁴ Des sections de ce paragraphe sont reproduites dans le rapport que nous avons soumis à la Chaire Réseau Jeunesse (CRJ) et ont déjà été publiées, en 2021, dans les cahiers de celle-ci (Fiset et Pugliese, 2021).

meilleur domaine pour rentabiliser cet investissement (Bissonnette 2017). Ainsi, selon Bissonnette :

Cette transformation de la rationalité politique de l'éducation supérieure se donne à lire en termes clairs dans le rapport déposé par Lord Browne au parlement britannique en 2010. Jusqu'en 1998, les étudiants anglais bénéficiaient de la gratuité scolaire de la maternelle à l'université. Le gouvernement travailliste décida, cette année-là, d'imposer pour la première fois des droits d'inscription fixés à 1000 livres par an. Cette limite fut haussée en 2004 à 3000 livres. La question de la participation des étudiants au financement des universités revint pourtant se poser à nouveau en 2008, lorsque Lord Browne fut mandaté pour diriger un comité d'examen chargé d'identifier les moyens d'« assurer un avenir durable pour l'éducation supérieure ». [...]

Augmenter la part des financements publics afin de satisfaire ce besoin n'était pourtant pas la voie à suivre, tranchait le rapport. Parce qu'il est obligatoire, il est peut-être logique que l'enseignement primaire et secondaire soit financé par l'impôt, disait-il. Par contre, les études universitaires relèvent, elles, d'une décision individuelle censée apporter, à qui possède les aptitudes pour les entreprendre, des bénéfices supérieurs à ceux que la société en tire dans son ensemble. « Par conséquent, explique le rapport, il est raisonnable de demander à ceux qui profitent de l'éducation supérieure qu'ils aident à son financement, plutôt que de compter sur des fonds publics prélevés au moyen de l'impôt auprès de gens qui n'ont peut-être pas eux-mêmes reçu une telle éducation. » Déréglementer les frais de scolarité, comme le proposait le rapport, était donc affaire de justice et d'équité. (Bissonnette 2017, 3)

La logique sur laquelle se fondent ces décisions du gouvernement britannique est aussi observée au Québec. Plusieurs associations étudiantes, dont la FEUQ, démantelée en 2015, ont ainsi contribué à l'accroissement de la littérature sur l'endettement étudiant afin d'informer leurs membres des changements causés par l'application de politiques néolibérales par le gouvernement québécois (Campeau et Savoie 2011; Bouchard 2014). Par exemple, le passage du mode de financement des universités d'un modèle où les étudiants assumaient, en 1982, moins de 20 % des frais de fonctionnement à plus de 40 % en 2012 (CFS FCÉÉ 2017) aurait encouragé les étudiants à avoir recours à de plus en plus de prêts pour financer leurs études selon les associations (Guay-Boutet 2018).

En plus de l'augmentation de la part privée des frais de scolarité assumés par les étudiants, Guay-Boutet (2018) indique que dans un contexte de financiarisation de l'économie, le secteur financier privé a créé une pléthore de nouveaux outils financiers destinés spécialement aux étudiants, ce qui facilite leur endettement. Si plusieurs auteurs notent la croissance de l'endettement dans un contexte de recul de l'État dans le financement de l'éducation, quelques auteurs soulignent pour leur part l'existence de mouvements étudiants de protestation à l'endroit de cet état de fait, notamment dans le cadre de la crise du Printemps érable de 2012 (Bissonnette 2019). La hausse des frais de scolarité a été fortement associée par les associations étudiantes à une hausse du niveau de l'endettement (Bouchard 2014; CFS FCÉEÉ 2017). Cependant, il faut noter qu'une étude empirique de Statistique Canada (Statistique Canada 2017) n'a pas trouvé de corrélation linéaire entre la hausse des frais de scolarité et la hausse de la dette d'études au Canada.

1.2.3 L'importance de l'éducation financière

Une autre perspective sur les causes de l'endettement au Québec, et en particulier l'étude souvent citée au Québec sur le sujet, soit celle de Lachance, Beaudoin et Robitaille (2005a), met plutôt l'accent sur l'éducation financière des jeunes et leurs connaissances parfois déficientes en matière de crédit dans un système les encourageant pourtant vivement à en faire usage. Ces études notent, par exemple, une tendance chez les jeunes à être moins éduqués quant à l'usage du crédit que le reste des adultes. L'Enquête sur les conditions de vie des étudiants, menée par le ministère de l'Enseignement supérieur, indique en outre que 46 % des étudiants endettés auprès de l'AFE se considèrent comme peu ou pas assez informés quant aux modalités de remboursement de leur prêt, ce chiffre diminuant toutefois à 23 % lorsqu'il est question d'autres types de prêt que ceux octroyés par l'AFE (Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science 2015). Si ces données suggèrent qu'une maîtrise imparfaite des notions financières pourrait contribuer à l'endettement des étudiants, nous n'avons cependant pas constaté l'existence d'études québécoises se penchant directement sur l'existence (ou l'absence) de liens entre l'endettement des étudiants et leurs compétences en matière de finance.

1.2.4 Les conséquences de l'endettement étudiant

Aux travaux concernant les causes de l'endettement s'ajoutent les études sur ses conséquences. Plusieurs d'entre elles abordent la question des conséquences de l'endettement à court et moyen termes sur différentes dimensions du bien-être des étudiants. Ces études indiquent que le recours à la dette pour financer ses études peut contribuer à en faciliter l'accès⁵. Or l'endettement peut aussi agir comme un couteau à double tranchant aux conséquences multiples. Par exemple, un niveau d'endettement jugé trop élevé par l'étudiant peut conduire à l'abandon des études (Graduating University Student Survey, cité dans Morin et l'Union étudiante du Québec 2018, 44). D'autres études se penchent sur l'impact de l'endettement sur le choix du domaine d'études; celui-ci peut mener les étudiants à se diriger vers des domaines où les études sont moins longues ou qui procurent un meilleur potentiel de revenus (Bissonnette 2017).

Pour ce qui est de la situation après les études, les travaux de Pérez-Roa (2014 b) soulignent que lorsque les gains économiques attendus suite à la diplomation tardent à se manifester, l'endettement peut se transformer en surendettement. Celui-ci peut alors constituer un frein plutôt qu'un vecteur d'avancement pour les diplômés. Dans les cas les plus graves, le surendettement peut mener jusqu'à la faillite. En lien avec ceci, Lachance, Beaudoin et Robitaille (2005 b, 9) ont rapporté une hausse du taux de faillite chez les jeunes de 15 à 24 ans entre 1987 et 2001, une période marquée par une hausse de l'endettement étudiant. Une étude récente de l'Institut de la statistique du Québec (Institut de la statistique du Québec 2020) donne elle aussi un aperçu important de certains éléments liés à la situation des jeunes face à l'endettement. On y apprend entre autres que les unités familiales de moins de 35 ans sont celles disposant du moins grand nombre d'actifs parmi les adultes, mais qu'elles ont le taux d'endettement le plus élevé. Outre les faillites, l'endettement peut aussi affecter les étudiants après leur diplomation de bien d'autres manières, notamment en retardant les plans de vie de ceux-ci ou en devenant une source de stress et d'anxiété pouvant mener jusqu'à la dépression lorsqu'il atteint des niveaux insoutenables (Pérez-Roa 2014b; 2015; 2018). Pérez-Roa (2018) attribue le stress lié à l'endettement étudiant au fardeau de la dette elle-même, mais aussi à la présentation culturelle de la dette et à sa gestion internalisée par les étudiants comme une responsabilité strictement individuelle.

⁵ L'Enquête sur les conditions de vie des étudiants mentionnait que 13,3 % des étudiants abandonnent leurs études pour des raisons financières, ce qui suggère que l'accès à un prêt peut faciliter la diplomation (Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science 2015, 29)

1.3 L'apport de ce projet

En somme, plusieurs études québécoises ont abordé les conséquences de l'endettement chez les étudiants ainsi que les sources de sa croissance du point de vue des transformations institutionnelles, politiques et macro-économiques à l'origine de ce phénomène. Par contre, outre certains rapports commandés par des associations étudiantes (Houle, Savoie et Viau 2009), peu d'études se sont penchées sur le sujet des niveaux d'endettement auprès de différentes sources de crédit ou sur les risques différenciés d'endettement des étudiants selon leurs caractéristiques sociodémographiques. L'absence d'études sur ce sujet apparaît donc comme une lacune importante au vu de l'abondance des recherches américaines, qui soulignent souvent que, parmi les étudiants, ce sont souvent les personnes les plus vulnérables qui sont sujettes à l'endettement. Ce projet vise donc à répondre à la question suivante : qui sont les étudiants les plus endettés au Québec? Plus précisément, il s'agira d'observer comment l'endettement varie selon les caractéristiques sociodémographiques des étudiants. La littérature américaine insiste souvent sur le fait que la reproduction des avantages et des désavantages des parents se transmet aux enfants dans un système où la mobilité sociale est limitée. Le présent projet a ainsi pour objectif d'évaluer si des résultats similaires sont observables chez les étudiants québécois. Le cadre théorique que nous avons délimité, que nous présenterons au chapitre suivant, nous mènera à nous intéresser en particulier aux caractéristiques suivantes : l'éducation des parents, le type de diplôme obtenu à la graduation, le domaine d'études, l'appartenance à une minorité ethnique ou non, l'appartenance aux Premières Nations ainsi que le fait d'être immigrant ou non, etc. Nous observerons ainsi, grâce à des analyses statistiques (descriptives et de régression) le rôle de ces différentes caractéristiques sociodémographiques sur les risques d'accroissement de la dette ainsi que l'influence de ces mêmes caractéristiques sur les montants de dette accumulés par les étudiants. Ces analyses nous permettront de dresser un portrait sociodémographique sommaire des étudiants qui s'endettent au Québec. Comme nous le verrons au prochain chapitre, au Québec comme ailleurs, on peut s'attendre à des inégalités entre groupes, selon le statut socio-économique notamment, dans les conséquences des changements institutionnels menant à la croissance de l'endettement étudiant. Ainsi, dans la prochaine section, nous définirons plus spécifiquement quels sont les différents types de dette contractés par les étudiants québécois et nous élaborerons un cadre théorique qui nous mènera à poser différentes hypothèses sur les caractéristiques sociodémographiques des étudiants diplômés s'étant endettés au Québec.

CHAPITRE 2 : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE

2.1 Cadre conceptuel : Qu'est-ce que l'endettement étudiant?

La littérature existante sur l'endettement étudiant parle tantôt de dette d'études, tantôt de dette étudiante, sans toutefois définir clairement ce qu'on entend par chacun de ces concepts. Lachance, Beaudoin et Robitaille, par exemple, mentionnent à plusieurs reprises la notion de « dette d'études », sans toutefois définir ce que celle-ci signifie et ce à quoi elle se limite :

Plus de 75 % des jeunes ont au moins une dette, la plus répandue étant la dette d'études, suivie du solde impayé sur une carte de crédit. [...]

Pour un nombre croissant de jeunes, les dettes d'étude, les dettes sur cartes de crédit et un taux élevé de chômage conduisent à la faillite. [...]

On parle de plus en plus du fardeau croissant des dettes d'études des jeunes à leur entrée sur le marché du travail (ex. : Bouchard St-Amant, 2004), mais l'importance relative de cette dette par rapport aux autres est rarement évaluée. (Lachance, Beaudoin et Robitaille 2005b)

Voici donc, respectivement, les définitions que nous utiliserons lorsqu'il sera question des concepts de dette d'études et d'endettement étudiant. La dette d'études fait référence spécifiquement à la dette contractée dans le cadre d'un prêt étudiant (c'est-à-dire une dette qui vise à financer les études). En général, on fait la distinction entre deux types de dettes d'études selon leur source : celles contractées auprès de ou grâce au soutien d'organismes gouvernementaux, que nous appellerons ici dettes gouvernementales et celles contractées auprès de sources de crédit privées, telles que les institutions bancaires ou la famille. La principale source des dettes gouvernementales au Québec est le Programme de prêts et bourse de l'AFE. Mis en place en 1966, celui-ci a depuis fait l'objet de plusieurs réformes, même si sa forme est restée sensiblement la même au fil des ans. Il s'agit à la base d'un programme gouvernemental de prêts subventionnés, ce qui veut dire que les montants des prêts sont déterminés par le gouvernement, mais octroyés par des institutions financières privées. Les prêts sont garantis par le gouvernement au sens où celui-ci paie les intérêts sur le prêt durant les études de l'étudiant. Celui-ci dispose d'ailleurs d'un délai de six mois à la fin de ses études, une période où les intérêts de son prêt sont à sa charge, avant de devoir le rembourser. De plus, en cas de faillite, une dette liée à un prêt étudiant de la part de l'AFE ne peut être effacée que s'il s'est écoulé plus de sept

ans entre la fin des études et la date de la faillite. Le programme de l'AFE est accessible aux citoyens canadiens ou aux résidents ayant un statut légal au Canada⁶, sous réserve que ceux-ci respectent les conditions suivantes : habiter au Québec; être admis dans un établissement d'enseignement reconnu⁷ et y suivre à temps plein des études reconnues; et ne pas avoir dépassé le nombre limite de mois d'admissibilité pour lesquels une aide financière peut être attribuée (Ministère de l'Enseignement supérieur 2022, 2). Les montants de prêts et de bourses sont alloués selon différentes variables. Par exemple, le ministère de l'Enseignement supérieur considère qu'il existe trois catégories d'étudiants : ceux avec une contribution du conjoint ou de la conjointe, ceux sans une contribution des parents et ceux avec une contribution des parents. Il indique aussi une limite d'endettement maximale, celle-ci allant de 16 000 \$ CA pour la formation professionnelle à 55 000 \$ CA pour les études universitaires de troisième cycle⁸. Les montants octroyés à l'étudiant et la transformation des prêts en bourses sont déterminés par la contribution de l'étudiant (ainsi que par celle de ses parents). Le ministère indique aussi quelles sont les dépenses admises dans le calcul des dépenses nécessaires à la poursuite des études servant au calcul d'obtention des prêts. Elles incluent, entre autres : les frais scolaires et les frais afférents, une allocation pour du matériel d'appui à la formation (par exemple un ordinateur), les frais de subsistance (déterminés selon le lieu de résidence de l'étudiant, c'est-à-dire selon qu'il réside chez ses parents ou non), les frais de garde et de subsistance pour les étudiants ayant un enfant à charge, les frais de transport (lorsque l'étudiant réside dans un lieu où le transport en commun est jugé inexistant), etc. Ce calcul est par la suite comparé aux ressources financières de l'étudiant, afin d'établir sa contribution au calcul des frais nécessaires à la poursuite de ses études. Le montant de prêt alloué est enfin établi suite au calcul de la différence entre la contribution de l'étudiant et les frais nécessaires à la poursuite de ses études (Ministère de l'Enseignement supérieur 2022).

Les dettes d'études contractées auprès de sources privées prennent quant à elles souvent la forme d'une marge de crédit fournie par une institution financière et disponible pour la durée des études (Guay-Boutet, 2018). Nous référerons à ce type de dette par la formule « dette bancaire ». Les dettes de sources privées incluent également les dettes contractées auprès de la famille ou des proches. La distinction des sources publique et privée est de la plus haute importance puisque les conditions d'emprunt et de remboursement ne sont pas les mêmes selon la source de l'octroi

⁶ Les statuts reconnus incluent la citoyenneté canadienne, le statut de résident(e) permanent(e), le statut de réfugié(e) ainsi que le statut de personne protégée.

⁷ Ces établissements incluent les établissements d'enseignement situés au Québec, à l'extérieur du Québec (mais à l'intérieur du Canada) ainsi que certains établissements hors Canada (Ministère de l'Enseignement supérieur 2022).

⁸ Il s'agit du montant pour les études au Canada. Le montant pour les études hors Canada peut atteindre jusqu'à 70 000 \$ CA.

du prêt. Par exemple, pour ce qui est des emprunts contractés dans le cadre du programme de l'AFE, le gouvernement assure le paiement des intérêts pendant les études et les étudiants peuvent bénéficier d'un délai allant jusqu'à six mois après la fin des études avant de commencer à rembourser leur dette. Dans le cas d'une marge de crédit étudiante, les intérêts s'accumulent en revanche sur celle-ci dès le moment où l'emprunt est contracté. Pour les emprunts effectués auprès de la famille ou des proches, les conditions de remboursement peuvent varier; nous disposons en général de moins d'informations quant aux conditions exactes de leur remboursement puisque ces emprunts sont faits dans le cadre d'accords hors marché (Guay-Boutet 2018, 139).

Pour ce qui est de la notion de « dette étudiante », il s'agit d'un terme plus général renvoyant à tous les types de dette que peuvent contracter les étudiants au cours de leur parcours académique. La dette étudiante inclut donc les dettes d'études, mais également d'autres types de dettes, comme les dettes automobiles ou par carte de crédit qui peuvent être accumulées durant les études. Pour ce qui est de l'expression « endettement étudiant », les auteurs l'utilisent parfois pour parler de l'endettement des étudiants en général ou pour parler de la dette d'études. Dans le cas du présent mémoire, cette expression renverra de façon générale à l'endettement des étudiants, c'est-à-dire à la dette étudiante ainsi qu'à tous les autres types de dette. Notre travail de recherche s'intéresse à l'endettement étudiant en distinguant ses différentes sources (publiques et privées).

2.2 Cadre théorique

Les travaux (hors Québec) menés précédemment, notamment aux États-Unis, et portant sur les risques différenciés d'endettement étudiant proposent plusieurs postures théoriques vis-à-vis du processus menant ou non les jeunes à s'endetter pour leurs études et des caractéristiques pouvant se présenter comme des facteurs de risque. Nous en distinguons trois, lesquelles découlent respectivement 1) de la théorie du capital humain; 2) de la théorie de l'intersectionnalité; et 3) de la théorie de la financiarisation. Ces théories, que nous présentons dans la suite de ce chapitre, ainsi que les hypothèses qui en découlent guideront nos analyses.

2.2.1 La théorie du capital humain

La théorie du capital humain provient des travaux de Gary S. Becker (1981). Celui-ci, dans son ouvrage *A Treatise on the Family* (1981), présente une analyse économique de la manière dont les ménages devraient, s'ils désirent optimiser leurs ressources, faire usage de celles-ci. Nous présenterons d'abord la théorie de Becker, puis, en tant que théorie complémentaire, celle du capital social et culturel présentée dans les travaux de Bourdieu (1986), puisque celle-ci offre une vision plus nuancée des inégalités que celle présentée dans les travaux de Becker.

Dans son ouvrage, Becker soutient que les parents investissent dans leurs enfants. Ces investissements prennent généralement deux grandes formes : les transmissions de capital humain et les transmissions de capital non humain aux enfants. Ces termes sont employés en économie pour faire la différence entre les ressources et les biens que possède un individu, une famille ou une organisation. Le capital non humain renvoie aux biens matériels, tels que les biens fonciers, les investissements, le revenu, etc., tandis que le capital humain renvoie aux capacités, connaissances, aptitudes, expertises et talents possédés par ce même individu, famille ou organisation. Selon Becker, les parents désirent investir dans leurs enfants et leur transmettre différents types de capital afin de leur assurer une situation supérieure ou équivalente à la leur, non seulement par souci du bien-être de leur enfant, mais aussi dans l'espoir qu'un retour sur cet investissement leur reviendra éventuellement, sous la forme d'un appui lors de leur âge avancé, ou encore dans l'espoir de contribuer au prestige associé au nom familial. Les enfants, de leur côté, sont souvent encouragés à agir pour le bien de la famille, afin de maximiser les différents dons que leurs parents ont à leur offrir.

Quelques études empiriques appuient cette posture théorique sur la logique des investissements parentaux par la transmission de capital humain et non humain (Steelman et Powell 1991; Conley 2001; Bodvarsson et Walker 2004; Hamilton 2013). L'une de ces études (Steelman et Powell 1991) affirme notamment que l'investissement parental est proportionnel à la confiance qu'ont les parents dans la réussite de leur progéniture, mais aussi aux différents facteurs qui influencent les parents dans leur croyance à déterminer qui sont les principaux responsables du financement de l'éducation de leurs enfants (eux-mêmes, leurs enfants ou le gouvernement).

La notion de capital humain tel que présentée par Becker a fait l'objet de critiques, notamment en raison de sa propension à supposer que les individus prennent toujours des décisions de

manière rationnelle, ce qui n'est pas toujours le cas. Ainsi, si plusieurs auteurs, dont Zaloom (2019), s'entendent pour souligner les efforts de transmission de capitaux multiples (notamment économiques) des parents aux enfants, les motivations sous-jacentes à ces efforts de transmission font l'objet de nombreux débats. Afin d'approfondir notre propre analyse, nous souhaitons ainsi nous intéresser, en complément à la théorie de Becker, à la théorie du capital social telle que présentée par Bourdieu (1986). Cette théorie repose elle aussi sur la notion de « capital »; or chez Bourdieu, ce concept renvoie au labeur accumulé par un individu, lequel peut prendre plusieurs formes. Alors que Becker parle de capital humain et non humain pour décrire le capital économique, Bourdieu, lui, parle de capital économique, culturel, social et symbolique. Celui qui nous intéresse dans le cas du présent mémoire est alors celui que Bourdieu désigne comme le « capital culturel ».

La théorie de Becker est fondée sur une vision subjective des relations humaines et fait reposer sur les parents et les enfants la responsabilité de faire des choix rationnels. La théorie bourdieusienne est beaucoup plus dépersonnalisée : elle nous renvoie constamment aux concepts de « forces sociales » (*vis insita et lex insita*), ce qui lui confère un caractère globalisant, faisant intervenir des réalités culturelles et institutionnelles plus larges, à l'inverse du caractère rationnel et centrée sur le comportement individuel de la théorie de Becker. En effet, la transmission du capital, chez Bourdieu, ne s'effectue pas nécessairement de manière délibérée. Elle s'ancre plutôt dans des habitus qui se traduisent par le maintien de la position de classe et d'élite sociale dans les différents états du capital qu'il définit.

Dans sa forme culturelle, nous dit Bourdieu, le capital existe sous trois états : incorporé, objectivé et institutionnalisé (Bourdieu 1979; 1986). Son état le plus facile à observer est probablement celui objectivé, c'est-à-dire celui qui prend la forme d'objets, telles des peintures ou autres œuvres d'art, qui peuvent aisément être échangées contre du capital économique et qui se lèguent facilement à autrui. Cependant, les états qui nous intéressent le plus dans le cadre de la présente recherche sont celui incorporé et celui institutionnalisé, en ce qu'ils témoignent de la reproduction intergénérationnelle des inégalités, et ce, même s'ils sont moins aisément transmis. Le premier de ces états, soit celui du capital incorporé, renvoie au corps, et donc à ce que Bourdieu décrit comme l'inculcation et l'assimilation d'un savoir ou d'une connaissance, qui vient à devenir une partie intégrante de soi grâce à un travail sur soi (se cultiver). Bien que ce savoir puisse être transmis, il nécessite tout de même un investissement personnel, lequel prend souvent la forme de temps dédié au travail d'acquisition. Le capital culturel institutionnalisé est quant à lui le résultat d'une objectivation sous la forme de titres (de noblesse ou d'éducation, par exemple)

qui, par la force de l'alchimie sociale, institutionnalise, et donc accorde une valeur constante et juridiquement garantie à son porteur (Bourdieu 1979). L'éducation et l'acquisition d'un diplôme, par exemple, confère une valeur, un capital culturel institutionnalisé. Si l'institution de l'école garantit à elle seule la valeur juridique du titre scolaire, c'est-à-dire la notoriété qu'il procure dans la société, elle ne suffit toutefois pas à garantir que l'investissement fait pour l'acquérir offrira un retour économique suffisant à son détenteur, puisque cette valeur repose, entre autres, sur sa rareté sur le marché. En ce sens, Bourdieu lie le principe de la dévaluation des diplômes à sa composante sociale. Alors que le diplôme pouvait auparavant être vu comme une preuve de compétence réservée à l'élite en raison de sa rareté (elle seule pouvait se le permettre), son actuelle dévaluation est loin d'être anodine : les nouveaux détenteurs de diplômes ne sont pas moins compétents que leurs prédécesseurs; l'obtention d'un diplôme est simplement beaucoup plus accessible qu'autrefois. Ceci transforme la capacité du détenteur à convertir son investissement scolaire en capital économique – et éventuellement à la transmettre (Bourdieu 1986).

Ainsi, si la théorie du capital humain a servi de base structurante à plusieurs des théories que nous présenterons dans la suite de notre démonstration, telles que l'approche de la reproduction de l'avantage et la pression sur la classe moyenne, y intégrer la conception bourdieusienne du capital permet de mieux mettre en perspective la place qu'occupent les institutions et les liens sociaux dans le partage des avantages sociaux entre les parents et leurs enfants. Cette théorie démontre en effet que, malgré tous les efforts qui peuvent être déployés par les parents pour soutenir leurs enfants, la transmission du capital ne relève pas que du cercle de la famille proche, mais aussi des habitus sociaux qui contribuent à reproduire les inégalités entre les classes sociales.

2.2.1.1 L'approche de la reproduction de l'avantage

Comme nous avons pu le constater à la lecture des travaux de Becker et de Bourdieu, la transmission des différentes formes de capital donne lieu à la reproduction d'inégalités entre les générations, ce qui implique une possibilité accrue que les enfants issus de familles riches puissent eux-mêmes devenir riches. En effet, les parents dont le statut socio-économique est élevé disposent en général de plus d'options lorsqu'il est question de faire un don à leurs enfants. Ils ont souvent à leur disposition non seulement du capital financier, mais aussi des connaissances (capital culturel), par exemple par rapport au fonctionnement de l'économie ou du

système d'éducation, ou encore des amis à qui ils peuvent faire appel (capital social), ce qui accorde ainsi aux enfants disposant du transfert un avantage considérable. Dans le cadre du parcours scolaire, cet avantage se manifeste monétairement par un meilleur soutien financier (les parents paient en partie ou entièrement les études, voire même la résidence de leurs enfants); or les transferts financiers ne sont pas la seule forme que prend la reproduction de l'avantage chez les enfants issus de milieux aisés, puisque les parents ayant un diplôme universitaire savent généralement aussi mieux naviguer dans l'environnement des études supérieures (Sewell et Hauser 1972; Steelman et Powell 1991). Les connaissances des parents se transforment ainsi en attentes à l'égard de leurs enfants, mais aussi en encouragements. Par ce mécanisme, soutient Becker, « les enfants de familles fortunées sont plus susceptibles de devenir fortunés et d'atteindre, dans un premier temps, de hauts niveaux d'éducation et, dans un second temps, un haut niveau de prestige occupationnel⁹ », tel que le montrent de nombreuses études (Blau et Duncan 1967; Becker 1981; Peugny 2013; Schneider, Hastings et LaBriola 2018; Maroto 2019; Simard-Duplain et St-Denis 2020; St-Denis et Yang 2022; St-Denis et Renée 2022). Le capital humain transmis aux enfants, qui les favorise sur le marché du travail, est aussi, selon Peugny (2013), ce qui explique que les enfants de directeurs ont plus de chance de devenir directeurs à leur tour que des enfants issus de la classe ouvrière. Certes, le capital humain et non humain (les dons et autres investissements monétaires) transmis par les parents ne sont pas les seuls facteurs influençant la réussite ou l'échec de l'enfant en dehors de ses propres capacités; il existe également des facteurs externes tels que le marché dans lequel l'enfant se retrouve ainsi qu'une part de chance. Toutefois, le capital humain et non humain transmis aux enfants mitige fortement l'impact de ces facteurs en agissant comme une sorte de levier qui rend tout effort de la part des enfants de parents plus nantis susceptibles d'obtenir un meilleur résultat que les autres.

Dans la littérature existante sur l'endettement étudiant, Houle (2014a) a mobilisé cette approche de la reproduction de l'avantage en insistant sur l'idée qu'un capital économique est aussi transmis aux enfants dans le but de faciliter leur réussite scolaire (et pas seulement pour développer leurs compétences cognitives, émotionnelles, etc.). Cette transmission de capital financier (non-humain) aux enfants implique alors que les enfants des parents les mieux nantis ont non seulement plus de chance de réussir académiquement, mais qu'ils recourent également moins aux dettes pour financer leurs études que leurs pairs dont les parents ont un plus faible statut socio-économique. En effet, une grande part des capitaux économiques transmis des

⁹ « Children from successful families are more likely to be successful themselves by virtue of the additional time spent on them and also their superior endowments of culture and genes. » (Becker 1981, 179, notre traduction)

parents aux enfants prend la forme d'un soutien financier accordé pour payer les études supérieures, tel que nous l'avons vu, au chapitre 1, dans la revue des écrits sur l'endettement étudiant aux États-Unis. Mais cette approche s'applique aussi au Québec, tel que l'ont démontré les travaux de St-Denis et Yang (2022) sur la transmission du statut socio-économique des parents. Dans le contexte de notre étude, cette approche nous mène à une première hypothèse, soit que le niveau d'endettement des étudiants est lié au statut socio-économique de leurs parents. Nous nous attendons plus spécifiquement à observer des niveaux de dette plus faibles chez les étudiants dont les parents se situent aux niveaux supérieurs du statut socio-économique par rapport à ceux dont les parents se situent aux niveaux les plus bas; les premiers devraient également être moins susceptibles que les seconds d'avoir des dettes publiques ou privées et leurs prêts devraient être de montants inférieurs (**Hypothèse 1**).

2.2.1.2 La pression sur la classe moyenne

Une approche complémentaire, celle de la pression sur la classe moyenne, également formulée par Houle (2014a), nuance toutefois la perspective de la reproduction de l'avantage dans le contexte de l'endettement étudiant. Rappelons que Becker (1981) mentionne l'existence de facteurs externes reliés au marché du travail et au contexte institutionnel pouvant, comme le revenu des parents, jouer sur les chances et les opportunités des enfants. Ce sont sur ces facteurs — et principalement sur l'existence de programmes d'aide basés sur les moyens — qu'insiste Houle dans ses analyses lorsqu'il présente la notion de « pression sur la classe moyenne ». Il indique spécifiquement qu'en raison de différents facteurs, en particulier au niveau de l'attribution des bourses et des prêts par les différents programmes de prêts et bourses, les étudiants issus de la classe moyenne sont les plus vulnérables à l'endettement, parce qu'ils sont en quelque sorte les « oubliés » d'un système dans lequel les riches reçoivent l'aide de leurs parents et les pauvres le soutien de l'État grâce aux mesures d'accessibilité (Choy et Berker 2003; Clawson et Leiblum 2008). Aux États-Unis, ces mesures d'aide prennent souvent la forme de programmes « *means tested* », c'est-à-dire de programmes limitant leur accès aux ménages ou aux individus dont les ressources (le plus souvent le revenu) sont inférieures à un seuil déterminé. En éducation, ces programmes prennent la forme des *Pell-Grant*, soit des bourses offertes aux étudiants issus de milieux socio-économiques défavorisés. Le calcul des montants de ces bourses, basé sur les besoins des demandeurs, juge que le revenu des parents de la classe moyenne est trop élevé pour justifier de l'aide; or en réalité ceux-ci ne disposent souvent pas des moyens nécessaires pour contribuer au financement des études de leurs enfants. Ainsi, toujours selon Houle (2014a),

cette réalité tend à ne réduire que l'endettement privé des étudiants dont les parents sont les plus défavorisés. Les étudiants dont les parents sont issus de la classe moyenne, pour leur part, n'ont d'autre choix que de recourir aux dettes, ce qui fait qu'ils sont à la fois plus endettés que les étudiants issus de milieux socio-économiques élevés et que ceux issus de milieux très défavorisés.

Ces constats valent également pour le contexte du Québec. En effet, un programme semblable à celui des *Pell-Grant* existe au Québec : le programme de bourses gouvernementales, géré par l'AFE, qui a lui aussi pour objectif de combler le manque à gagner des étudiants les moins nantis financièrement. Ce programme, accessible aux étudiants du cégep et de l'université, tente plus spécifiquement, grâce à un calcul basé sur les revenus de l'étudiant ainsi que sur celui de ses parents, de déterminer ses besoins en ce qui a trait au financement de ses études. Si le soutien offert dans ce programme prend d'abord la forme d'un prêt devant être remboursé après les études, pour les étudiants dont le revenu personnel couplé au revenu des parents est jugé trop bas, des bourses peuvent aussi être attribuées (Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science 2015). Aussi les étudiants dont les parents font partie de la classe moyenne sont-ils souvent laissés à eux-mêmes lorsqu'il est question de financer leurs études, puisque le revenu de leurs parents est jugé trop élevé pour recevoir du soutien financier de la part du gouvernement, que ce soit sous la forme d'une bourse ou d'un prêt. De ce fait, nous nous attendons qu'à l'instar de ce qui se produit aux États-Unis, une non-linéarité existe au Québec dans le lien entre le statut socio-économique des parents et les dettes d'études des enfants. Nous postulons que les étudiants dont les parents ont un bas statut socio-économique devraient ainsi être moins susceptibles d'avoir une dette (ou du moins, qu'ils devraient être endettés pour de plus faibles montants) que ceux de la classe moyenne au niveau de la dette gouvernementale, et encore plus au niveau de la dette privée, particulièrement des dettes bancaires (**Hypothèse 2**).

2.2.2 La perspective intersectionnelle

Aux approches déjà présentées s'ajoute celle de l'« intersectionnalité », telle que proposée par Kimberlé Crenshaw (1989). Ce concept est compris comme une approche théorique selon laquelle diverses formes d'inégalités ne sont pas fixées et vécues séparément par les gens qui les subissent, mais plutôt simultanément, ce qui crée différents enchevêtrements dans les niveaux de discrimination. Les facteurs d'inégalité qui peuvent mener à un avantage ou à un désavantage incluent généralement : le genre, l'âge, la race, l'ethnicité, la religion et l'apparence physique

(Yuval-Davis 2006). Dans le contexte de l'endettement étudiant au Québec, l'intersectionnalité se manifeste par un accroissement des inégalités économiques dès le niveau collégial, auquel l'enchevêtrement de la classe sociale, du genre ainsi que de la race participe. Les travaux de plusieurs auteurs états-uniens, dont ceux de Houle et Addo (2019) et de Houle (2014a), ont ainsi démontré qu'en plus des inégalités de classe mentionnées ci-haut, des inégalités raciales sont aussi présentes dans l'endettement. Celles-ci s'ajoutent à celles de classe dans un cumul des désavantages qui rend la situation des personnes racisées (en particulier les personnes noires) plus précaire que celle des personnes non racisées au sein des mêmes classes sociales aux États-Unis. Les différences entre le patrimoine (*wealth*), le statut socio-économique des parents, le niveau d'éducation des parents et la propension ainsi que la capacité à financer leurs études des enfants sont toutes des variables influant sur les inégalités entre les différentes classes sociales. En ce qui a trait au financement des études, ces mêmes facteurs font que la dette, plutôt que d'agir tel un levier pour aider à réduire les inégalités entre les jeunes d'une génération, finit par agir comme un frein en partie responsable du maintien des inégalités au sein (aussi bien qu'entre) les générations (Addo, Houle et Simon 2016). À cet égard, les auteurs montrent que les personnes noires sont moins protégées de la dette que les personnes blanches, puisqu'elles affichent non seulement de plus hauts niveaux de dette, mais qu'elles sont aussi plus à risque d'en contracter, même à revenu parental égal.

Parmi les causes de cet écart, les chercheurs mentionnent les types de collèges fréquentés (qui sont souvent moins bien financés et privés [*for profit*] plutôt que publics), mais aussi le fait que les ressources économiques des parents noirs sont moins à même de protéger les enfants de ces personnes de l'endettement, ce qui peut être expliqué par les difficultés additionnelles auxquelles font généralement face les parents afro-américains. Par exemple, à patrimoine (*wealth*) égal, les personnes noires auraient en général moins accès à des actifs pouvant se transformer facilement en liquidités (*fongibles*) en raison d'un long historique de discrimination, notamment sur les marchés immobilier et hypothécaire (Addo, Houle et Simon 2016; Dwyer 2018). Les parents afro-américains bien nantis font aussi souvent partie de réseaux familiaux présentant de plus hauts niveaux de besoin de soutien, ce qui limite les ressources disponibles pour leurs enfants, étant donné la discrimination commune auxquelles ils font face. Des travaux, tels que ceux de Heflin et Pattillo (2002), ont à ce titre démontré l'importance du réseau familial dans l'accès à la propriété. Les proches peuvent ainsi influencer positivement ou négativement les aspects tant matériels que psychologiques que le réseau familial peut offrir, puisqu'un parent moins favorisé économiquement peut demander plus de soutien et peut être moins disposé à en

offrir au reste de sa famille lorsque celle-ci est aux prises avec une situation économique difficile. De la même manière, un parent pauvre est souvent moins susceptible d'offrir un emploi, des contacts ou de partager son capital culturel avec sa famille proche ou éloignée¹⁰.

Dans le contexte du Québec, les études suggèrent que les personnes s'identifiant comme faisant partie d'une minorité visible ainsi que les immigrants font aussi face à des discriminations. C'est le cas, par exemple, des travaux de Paul Eid sur la discrimination à l'embauche ainsi que le profilage racial (Eid, Magloire, et Turenne 2011; Eid [avec la collaboration de Azzaria et Quérat] 2012), qui mettent en lumière certains des désavantages auxquels font face les minorités racisées, immigrantes ou non, au moment de l'embauche dans le contexte canadien. Il importe aussi de souligner que les membres des Premières Nations sont au centre de plus en plus d'études montrant les désavantages qu'ils rencontrent, notamment au plan économique (voir notamment la Commission de vérité et réconciliation du Canada) (Salée et al. 2020; Marceau, Roy et Salée 2020). Ainsi, en lien avec le concept d'intersectionnalité, qui se traduit par un cumul de désavantages au prisme notamment de la classe sociale et des origines et identifications ethniques, nous posons l'hypothèse que le cumul des désavantages se traduit par des besoins monétaires plus élevés chez les étudiants immigrants, chez les étudiants s'identifiant comme appartenant à une minorité visible ainsi que chez les étudiants issus des Premières Nations. Ceci devrait mener à un recours plus élevé aux dettes ainsi qu'à des montants de dettes plus élevés chez ces individus comparativement aux étudiants qui ne sont pas dans ces statuts (**Hypothèse 3**).

Les enjeux liés à l'inclusion financière méritent aussi d'être soulevés. Les travaux de Wherry et al. (2019) démontrent en particulier la difficulté que peuvent éprouver certains ménages à obtenir ne serait-ce que l'accès à diverses sources de crédit en raison de facteurs tels que le fait de ne pas posséder une cote de crédit. Toujours selon Wherry et Al (2019, 39 -64), ces difficultés frappent particulièrement fortement les nouveaux arrivants, puisque les historiques de crédit ne sont pas partagés à l'international et que les personnes racisées sont souvent les victimes de discriminations persistantes. Le cumul des désavantages peut alors se traduire par une exclusion financière. Cette idée mène nous mène à l'hypothèse que les étudiants immigrants ainsi que ceux appartenant à une minorité visible ou aux Premières Nations sont moins susceptibles d'avoir des

¹⁰ « Kin can matter because of both the material and psychological strain or boost that family members represent, as well as the presence or absence of certain forms of capital. A poor sibling requires more extensive help-giving by family members and is much less likely to be able to provide support for another family member in periods of economic stress. A poor sibling is less likely to be able to provide job or educational contacts for their sisters and brothers, or nieces and nephews, or impart important cultural capital(Heflin et Pattillo 2002, 236).

dettes auprès d'institutions bancaires, puisqu'ils n'y ont possiblement pas accès, et qu'ils sont en contrepartie plus nombreux à se tourner vers des sources moins conventionnelles telles que le réseau familial ou les amis (**Hypothèse 4**).

2.2.3 Financiarisation

Si les approches précédentes mettent en évidence les facteurs, en particulier les ressources des parents, qui peuvent affecter la demande de crédit étudiant, d'autres soulignent que l'offre de crédit est aussi à prendre en compte afin d'expliquer le recours (ou non) aux dettes d'études. Les théoriciens de la financiarisation de l'économie, par exemple, avancent que le néolibéralisme implique une importance accrue de la finance dans tous les secteurs de l'économie et comme source de profit, le régime d'accumulation capitaliste entrant dans une phase dite financiarisée (Krippner 2011; Guay-Boutet 2019). Cette phase se caractérise notamment par le développement du crédit à la consommation comme source de profit des secteurs financier et non financier, ce qui mène à la prolifération des produits de crédit offerts aux consommateurs. En parallèle, les ménages sont de plus en plus enclins à recourir au crédit bancaire afin de préserver leur mode de vie dans le contexte de stagnation des salaires des classes moyenne et pauvre (Rona-Tas et Guseva 2018). Par ailleurs, comme l'indique Jean François Bissonnette (2017), les décisions politiques visant à faire reposer sur les étudiants la responsabilité du financement de leurs études encouragent ceux-ci à se servir de l'endettement comme d'un levier pour accéder aux études supérieures, qui sont perçues comme un investissement à maximiser. À la manière d'un investisseur empruntant une forte somme afin de maximiser le rendement d'un investissement, les étudiants empruntent ainsi du capital économique afin de le transformer, par l'éducation, en capital humain, un capital qui sera plus tard réinvesti afin de leur garantir un revenu largement supérieur à la somme originellement empruntée (Bissonnette 2017). Ces mouvements ont tous contribué à une diversification et à une augmentation de l'offre de crédit bancaire accessible aux étudiants, ceux-ci étant désormais une clientèle de choix pour les institutions bancaires (Guay-Boutet 2018), qui leurs offrent des produits de crédit allant de la carte de crédit avec remises à la marge de crédit étudiante.

Cependant, l'accès à ces programmes dépend fortement du domaine d'études (Guay-Boutet 2020). Soumises à la dynamique de rentabilité du crédit, les banques prêtent aux programmes jugés rentables en priorité. Guay-Boutet (2018) soulève que les banques québécoises semblent favoriser les étudiants inscrits dans les programmes d'études liés au STIM (Science, Technologie,

Ingénierie et Mathématiques), ceux-ci bénéficiant d'offres de crédit spécialisées, et notamment de marges de crédit pouvant aller jusqu'à 40 000 \$ CA (alors que les programmes non-STIM sont parfois laissés de côté). Compte tenu de l'existence de telles offres de crédit spécialisées pour les étudiants des programmes liés aux domaines du STIM, nous postulons alors que les étudiants de ces programmes sont plus à risque d'avoir des dettes auprès de sources bancaires pour des montants supérieurs comparativement à leurs comparses inscrits dans d'autres programmes non-STIM [**Hypothèse 5**].

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE

3.1 Présentation de l'Enquête nationale auprès des diplômés

Ce mémoire s'appuie sur les données de l'END. Cette enquête est réalisée tous les cinq ans par Statistique Canada dans le but de recueillir des informations sur les expériences des diplômés d'établissements postsecondaires publics reconnus au Canada en ce qui a trait au marché du travail et d'examiner la relation entre l'emploi et les études. Elle comptait, au moment de la rédaction de ce travail de recherche, quinze itérations¹¹ touchant dix années de promotions. Les quatre versions utilisées dans nos analyses sont celles publiées entre 2000 et 2015. Statistique Canada définit l'END comme une enquête pouvant servir « à mieux comprendre les expériences et les résultats des diplômés et à améliorer les programmes gouvernementaux »(Gouvernement du Canada 2018). Son questionnaire a été conçu afin de récolter des données au sujet de cinq aspects, soit : 1) le succès des diplômés du postsecondaire à se trouver un emploi après leur diplôme; 2) le rapport entre le programme d'études des diplômés et l'emploi obtenu; 3) les qualifications requises en lien avec l'emploi obtenu; 4) les sources de financement de l'éducation postsecondaire; et 5) le type de prêt étudiant contractés par les étudiants, que ceux-ci soient parrainés par le gouvernement ou par d'autres sources d'endettement étudiant. L'enquête auprès de personnes diplômées en 2000 a été effectuée en 2002 avec une enquête de suivi en 2005 (nos données sont tirées de l'enquête de 2002). L'enquête auprès de personnes diplômées en 2005 a été effectuée en 2007, celle couvrant les personnes diplômées en 2010, en 2013, et celle de 2015 en 2018. Les enquêtes de 2010 et de 2015 ont été effectuées 3 ans après l'année de fin des études (au lieu de 2) en raison d'un changement dans la méthode de récolte des données. En raison de cette modification de la méthode de récolte, la comparabilité entre les années est évidemment affectée à plusieurs niveaux, notamment en ce qui a trait aux questions qui concernent la situation de l'étudiant au moment de l'entrevue, celle-ci se déroulant plus tard. La méthode d'échantillonnage des quatre enquêtes repose sur un plan stratifié aléatoire sans remise avec sélection systématique des diplômés à l'intérieur des strates, dans lesquelles les diplômés ont été triés au préalable par programme de spécialisation. La stratification est axée sur la province d'institution, le niveau d'attestation ainsi que le domaine d'études, mais ne spécifie pas si toutes les institutions sont couvertes ou si les établissements d'enseignement ont été eux-

¹¹ L'enquête réalisée pour les diplômés de 2020 étant toujours en cours, les données seront probablement rendues disponibles aux chercheurs affiliés à la fin de 2023 ou au début de 2024, si l'on se fie au calendrier des enquêtes précédentes.

mêmes échantillonnés. L'échantillon utilisé est composé exclusivement d'étudiants du Québec. Il comporte 6445 répondants diplômés en 2000, 8375 en 2005, 6868 en 2010 et 6123 en 2015, pour un total de 27 811 répondants toutes années confondues. L'enquête exclut les diplômés des établissements postsecondaires privés (par exemple les écoles de formation en informatique et de secrétariat commercial), les diplômés qui ont terminé des cours d'éducation aux adultes dans des universités et des cégeps (à moins que ces cours aient mené à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme) ainsi que les diplômés inscrits dans des programmes d'apprentissage. Les quatre années de l'END dont nous nous servons utilisent plusieurs sous-catégories pour classer les données manquantes sur les différentes variables : refus, ne sais pas, valeur manquante. Nous avons retiré de notre échantillon analytique tous les cas comprenant des données manquantes sur l'une ou l'autre des variables utilisées, lesquelles seront définies dans la suite de notre démonstration. Ceci nous laisse avec un échantillon final de 27 800 répondants. Nous expliciterons les caractéristiques spécifiques de nos données dans la section suivante, à commencer par la population et l'unité d'analyse.

3.2 Présentation des données : population et unité d'analyse

Nous souhaitons étudier la population étudiante du Québec dans son ensemble afin de broser un portrait général de l'endettement. Cependant, l'END ne s'adresse qu'aux diplômés d'établissements secondaires qui vivent au Canada¹². Puisque les étudiants qui ont débuté des études postsecondaires sans toutefois les avoir terminées sont mis de côté dans l'END, la question de l'abandon des études ne sera pas soulevée dans nos analyses. Notre unité d'analyse correspond ainsi à un étudiant diplômé du Québec ayant obtenu son diplôme soit en 2000, en 2005, en 2010 ou en 2015. L'END, en sa qualité d'enquête nationale, est originellement composée d'un échantillon de diplômés en provenance de partout au Canada. Cependant, comme nous l'avons mentionné ci-haut, nous n'avons retenu de cet échantillon que les individus provenant du Québec. Nous n'avons toutefois pas pu déterminer de quelle région administrative du Québec les étudiants de cet échantillon provenaient, puisque l'END ne dispose pas de variables précises concernant le lieu de résidence des diplômés. La variable concernant le lieu d'études du répondant ne renvoie en effet qu'à la province d'institution, ce qui nous empêche de déterminer avec précision d'où proviennent les étudiants québécois sondés. Bien que des itérations de l'END

¹² Les plus anciennes versions de l'END sondaient aussi les étudiants canadiens ayant déménagé aux États-Unis après leurs études. Ces questions ont cependant été abandonnées à partir de 2010, puisqu'elles ne concernaient qu'une toute petite population de diplômés.

existent depuis 1976, nous avons choisi d'analyser seulement les données des quatre versions les plus récentes, puisqu'elles représentent à notre avis les données se rapprochant le plus de la réalité économique actuelle. L'horizon de 15 ans couvert par ces quatre itérations et leur variété nous offraient en outre un échantillon suffisant pour mesurer les changements dans le temps. Comparer des versions plus anciennes, enfin, aurait été compliqué, puisque l'END a connu différents changements dans sa méthodologie (que ce soit au niveau des variables ou de l'échantillonnage employés).

Les sections qui suivent sont dédiées aux variables présentes dans l'END qui correspondaient le mieux à notre objectif, soit de démontrer quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des étudiants qui s'endettent pour leurs études au Québec, et que nous avons retenues à des fins d'analyse.

3.3 Variables retenues

3.3.1 Description des variables dépendantes

Les variables dépendantes retenues sont de deux niveaux. Le premier mesure l'existence ou non d'une dette auprès des différentes sources existantes. En 2010 et en 2015, l'END identifie chez les diplômés treize sources de revenus possibles, dont sept appartiennent à la catégorie du crédit (attribuable à un parent, à un conjoint ou partenaire, à d'autres personnes, au prêt étudiant gouvernemental, à un prêt bancaire ou à une institution bancaire [carte de crédit, marge de crédit]). Nous regroupons certaines de ces sources pour créer trois variables : 1) les dettes privées, incluant les dettes bancaires et à la famille; 2) les dettes issues de prêts gouvernementaux; et 3) les dettes totales, qui combinent toutes les dettes. Pour les années 2010 et 2015, il nous est également possible de faire la distinction entre les deux types de dette privée, soit les dettes bancaires et celles à la famille. Certaines de nos analyses sont donc conduites uniquement sur ces échantillons afin de permettre cette distinction. Celle-ci est malheureusement impossible pour les années 2000 et 2005, en raison de la formulation différente de la question dans ces itérations.

Le deuxième groupe de variables dépendantes retenues indique, pour chacun des types de dette identifiés ci-haut, le montant des dettes pour les étudiants ayant accumulé ce type de dette. Pour ces variables, l'END fournit le montant de la dette au moment de l'entrevue ainsi qu'à la

diplomation. Nous nous penchons ici sur les dettes accumulées à la diplomation puisque nous nous intéressons aux facteurs qui contribuent à l'endettement, et non à la rapidité du remboursement. Les étudiants ne remboursent d'ailleurs pas tous leur(s) dette(s) à la même vitesse, ce qui aurait rendu la comparaison entre les différentes années impossible. Comme pour les variables indiquant la présence ou non d'une dette, nous mesurons les montants des dettes privées (bancaires et aux proches), les montants des dettes gouvernementales et les montants totaux de dettes pour l'ensemble des années. Ces montants correspondent à ceux auto-déclarés par les étudiants jusqu'à un maximum de 200 000 \$ CA. Ces montants sont en dollars constants de 2015, ajustés en fonction de la mesure du panier à la consommation (MPC). Finalement, plusieurs variables détenaient une sous-catégorie « Autres » que nous avons supprimée de l'échantillon, puisqu'il était difficile de tirer des conclusions à partir de celle-ci.

3.3.2 Description des variables indépendantes

En lien avec l'approche de la reproduction de l'avantage et celle de la pression sur la classe moyenne, la première variable indépendante retenue pour notre analyse correspond au statut socio-économique des parents de l'étudiant. Pour mesurer celui-ci, nous employons la variable mesurant le niveau de scolarité du père. Nous disposons aussi de données au sujet du diplôme de la mère, mais avons décidé de ne pas utiliser celles-ci lors de nos analyses, puisque le niveau d'éducation de la femme est souvent corrélé avec celui de l'homme dans le couple, ce qui aurait pu causer des problèmes de multicolinéarité lors des analyses multivariées. Malheureusement, nous ne disposons pas d'autres marqueurs du statut socio-économique pour les parents (leur niveau de revenu, par exemple, n'est pas mentionné dans l'END). Mais, puisqu'il existe une corrélation entre le revenu et le niveau d'éducation, nous utiliserons le niveau d'éducation du père comme mesure du revenu, bien que celle-ci soit imparfaite.

En lien avec notre hypothèse selon laquelle les étudiants immigrants ou appartenant à une minorité visible seraient en proie à un risque accru d'endettement, les deux autres variables indépendantes clés retenues dans nos analyses indiquent le statut d'immigration (l'étudiant est-il résident permanent, citoyen canadien ou a-t-il un permis d'étude lors de l'obtention du diplôme?) et celui de minorité visible (l'étudiant se considère-t-il comme un membre d'un groupe ethnique ou racial de minorité visible?). Nous incluons aussi une variable sur le statut autochtone des répondants, laquelle détermine si le diplômé considère être membre des Premières Nations, inuit ou métisse. Ces trois variables sont classées sous deux catégories, soit : « oui » et « non », avec

la variable « minorité visible » disposant d'une troisième catégorie, celle d'« inconnu », qui a été préservée parce qu'elle représentait à notre avis un groupe distinct, avec des caractéristiques particulières, de gens ne sachant pas s'ils doivent ou non s'identifier en tant que minorité visible.

Afin d'éprouver l'hypothèse selon laquelle le domaine d'études a un impact sur l'endettement, nous utilisons également une variable désignant le domaine d'études (STIM, médecine, gestion et administration, autre).

3.3.3 Description des variables de contrôle

Lors de nos analyses, nous avons pu contrôler certaines caractéristiques sociodémographiques pouvant influencer le niveau d'endettement étudiant malgré le fait que celles-ci soient reliées à nos variables indépendantes. Comme l'indiquent des études antérieures sur la dette étudiante aux États-Unis, notamment celles de Dwyer (2018) et de Houle (2014a), le nombre d'enfants à charge, l'âge et l'état matrimonial influencent à la fois le revenu, la dette et l'accès à plus de ressources financières. Nous avons donc identifié plusieurs variables de contrôle (âge, sexe, état matrimonial, nombre d'enfants, langue maîtrisée, type de diplôme, année du sondage). Cependant, en raison de problèmes de comparaison entre les différentes versions de l'END, nous avons été forcé d'abandonner la variable concernant la langue maîtrisée, puisque cette question avait été posée de manière différente chaque année. Nous avons aussi dû laisser de côté les variables « enfants à charge » et « état matrimonial », puisqu'elles ne correspondaient pas avec nos variables dépendantes. L'état matrimonial et le nombre d'enfants à charge inscrits dans l'END étaient en effet ceux mesurés au moment de l'enquête, alors que nos variables dépendantes correspondaient aux montants évalués au moment de la diplomation, soit trois ans plus tôt pour 2010 et 2015 et deux ans plus tôt pour 2000 et 2005. Nous avons aussi contrôlé le type de diplôme obtenu à la graduation, puisque celui-ci a une incidence sur la durée des études. L'âge mesuré, quant à lui, correspond à celui de l'étudiant à l'obtention du diplôme. Nous avons de plus contrôlé l'année à laquelle le sondage a été réalisé avec une variable indiquant les années 2000, 2005, 2010 et 2015. Finalement, la variable concernant le genre a quant à elle été séparée en deux catégories, soit « homme » ou « femme ». Bien que nous sommes conscient de l'existence d'enjeux concernant la diversité de genre, les différentes versions de l'END n'offraient en effet que les options « homme » ou « femme » pour la variable « sexe ».

3.4 Modèles d'analyses

Nos analyses ont été effectuées en plusieurs temps.

D'abord, nous avons effectué des analyses bivariées croisant nos variables dépendantes avec nos variables indépendantes.

Ensuite, nous avons examiné l'évolution dans le temps de chacune des variables retenues afin de mesurer s'il y avait des changements notoires entre 2000 et 2015, principalement au niveau de la dette moyenne pour chacune des sources.

Enfin, nous avons eu recours à des analyses multivariées afin d'examiner les associations entre nos variables dépendantes et indépendantes une fois l'effet des autres variables indépendantes et de contrôle tenu constant. Nous avons employé deux types de variables dépendantes : 1) des variables binaires indiquant le fait ou non d'avoir des dettes de différents types; et 2) des variables continues indiquant le montant des dettes pour les personnes endettées. Pour le premier type de variables dépendantes, nous avons employé des régressions logistiques afin de prédire les chances des étudiants d'avoir une dette dans le cadre qui les concerne selon différentes variables indépendantes et de contrôle, chaque modèle incluant toutes les variables indépendantes et de contrôle. Pour le second type de variables, nous avons employé des modèles de régression linéaire visant à prédire le niveau d'endettement, ce que nous avons fait en contrôlant à nouveau plusieurs variables. Puisque la distribution des montants est très asymétrique, nous avons transformé ces variables dépendantes en logarithme des montants, ce qui a permis de rapprocher les valeurs extrêmes afin d'obtenir une distribution plus normale. Nous avons aussi fait le choix d'ignorer (c'est-à-dire d'exclure de l'échantillon), pour les régressions linéaires, les étudiants non endettés (c'est-à-dire les étudiants dont le montant pour la source d'endettement est équivalent à 0), puisque cela aurait eu un impact sur la distribution de la variable, mais aussi parce que l'on peut s'attendre à ce que les facteurs associés au fait de contracter une dette ou non diffèrent des facteurs associés aux montants de la dette.

CHAPITRE 4 : RÉSULTATS

4.1 Caractéristiques de l'échantillon

Il convient désormais de présenter les caractéristiques de notre échantillon. Celui-ci est composé à 43 % d'hommes; l'âge moyen des répondants au moment de la diplomation était de 28 ans; et 65 % d'entre eux avaient entre 20 et 30 ans. 15 % des étudiants ont indiqué être immigrants, et 16 % ont indiqué appartenir à une minorité visible. 2 % des étudiants de notre échantillon se sont identifiés comme Autochtones ou appartenant aux Premières Nations. Sur l'échantillon total, 32 % possédaient un prêt auprès du gouvernement, pour une valeur moyenne de 12 227 \$ CA; et 31 % avaient emprunté auprès d'une institution privée (ce qui inclut les institutions bancaires ainsi que les prêts auprès de la famille ou des amis), pour un montant moyen de 12 600 \$ CA. Dans les échantillons de 2010 et de 2015, 27 % ont indiqué avoir une dette bancaire, pour un montant de dette moyen de 14 306 \$ CA; et 13 % ont indiqué avoir emprunté une somme à rembourser auprès de membres de leur famille ou d'amis, pour un montant moyen de 7 211 \$ CA. Finalement, 51 % possédaient une dette en provenance d'au moins une source, le montant moyen de la dette totale s'élevant à 14 859 \$ CA. Rappelons que ces montants correspondent à ceux évalués pour la moyenne des étudiants parmi ceux ayant déclaré une dette et qu'ils sont convertis en dollars de 2015.

Nos analyses descriptives nous ont permis de faire quelques observations quant à l'évolution de l'endettement entre 2000 et 2015. Le tableau 2 montre ainsi une tendance à la hausse de la proportion des étudiants ayant recours à l'endettement à partir de 2005. La proportion d'étudiants ayant une dette en provenance d'au moins une source passe en effet de 52 % en 2005, à 56 % en 2010, à 64 % en 2015. Ce nombre peut au premier abord paraître élevé. Cependant, rappelons que les dettes auprès d'institutions bancaires incluent aussi celles associées aux cartes de crédit. Une étude de l'union des consommateurs présentée en 2005 montre d'ailleurs que, dès cette année-là, une majorité d'étudiants possède une carte de crédit (Rochefort 2005). L'année 2000 semble à première vue se détacher des autres années, avec une proportion d'étudiants possédant une dette en provenance d'au moins une source de 57 % ainsi qu'un montant moyen de dettes accumulées similaire à celui de 2015, soit 16 240 \$ CA. Ces résultats sont cependant attribuables à une dette contractée auprès du gouvernement ainsi qu'à une plus grande proportion d'étudiants ayant eu recours à cette dette. Les changements apportés en 2005 au programme de prêts et bourses de l'AFE (Beauregard-Langelier 2007), annulés par la suite en 2006-2007, expliquent

cette baisse apparente de l'endettement entre 2000 et 2005. Nous observons aussi une hausse dans la proportion des étudiants ayant recours à l'endettement auprès du gouvernement, celle-ci étant particulièrement marquée entre 2005 et 2010. Au niveau des montants, il semble y avoir une hausse des montants moyens d'endettement, ceux-ci passant de 12 460 \$ CA en 2005, à 14 180 \$ CA en 2010 et à 16 890 \$ CA en 2015. Cette hausse semble s'expliquer par la hausse des montants moyens des dettes contractées auprès de sources privées, en particulier celles acquises auprès d'institutions bancaires. Entre 2010 et 2015, il semble en effet y avoir une hausse des montants des emprunts auprès de la famille (de 6350 \$ CA en 2010 à 7860 \$ CA en 2015). Cependant, c'est la hausse des montants des prêts contractés auprès d'institutions bancaires qui est la plus élevée, à environ 50 %, passant de 11 670 \$ CA en 2010 à 17 570 \$ CA en 2015. Outre l'année 2000, où les montants des dettes moyennes sont largement supérieurs à ceux des autres années, il ne semble y avoir qu'une faible hausse des montants moyens empruntés auprès du gouvernement : de 11 350 \$ CA en 2005, ils ne sont passés qu'à 11 400 \$ CA en 2010, avec une légère hausse en 2015 pour s'établir à 11 960 \$ CA. Il y a donc bel et bien des changements notables sur la période de quinze ans observée dans nos analyses, parmi lesquels le plus préoccupant est probablement la hausse de 50 % des montants moyens des prêts encourus auprès d'institutions privées. Dans le cadre des analyses multivariées, nous en tiendrons compte grâce au contrôle des années de sondage.

Tableau 1 : Proportions des étudiants pour chacune des variables indépendantes

	Proportion
<hr/>	
Sexe	
Homme	43 %
Femme	57 %
<hr/>	
Âge moyen	Entre 20 et 30 ans
	(28 ans)
	65 %
<hr/>	
Immigrant	
Oui :	15 %
Non :	85 %
<hr/>	
Autochtone/Premières Nations	
Oui :	2 %
Non :	98 %
<hr/>	
Type de diplôme obtenu à la graduation	
Cégep :	22 %
Baccalauréat ou moins :	44 %
Maîtrise :	12 %
Doctorat :	2 %
Autres :	19 %

**Type de programme
d'études**

Domaines non-STIM :	43 %
Commerce, gestion et administration :	27 %
Domaines STIM :	19 %
Médecine :	11 %

**Se considère comme
appartenant à une
minorité visible**

Oui :	16 %
Non :	83 %
Inconnu :	1 %

Diplôme du père

Diplôme d'études secondaires (DES) :	42 %
Diplôme d'études professionnelles (DEP) :	11 %
Diplôme d'études collégiales (DEC) :	13 %
Diplôme d'études universitaires :	34 %
Autres :	Négligeable (moins de 1 %)

Source : Auteur avec les données de Statistique Canada

Tableau 2 : Changement dans le temps du pourcentage d'étudiants possédant une dette ainsi que des montants moyens de dettes accumulés¹³

	Possède une dette d'au moins une source	Valeur moyenne des dettes	Possède une dette envers le gouvernement	Valeur moyenne de la dette au gouvernement (parmi ceux qui ont des dettes)	Possède une dette de source privée (bancaire ou familiale)	Valeur moyenne des dettes privées (bancaire ou familiale)	Possède une dette bancaire	Valeur de la dette bancaire	Possède une dette auprès de la famille	Valeur de la dette auprès de la famille
2000	57 (.008)	16 240 (269,50)	52 (.008)	15 280 (230,71)	13 (.005)	11 410 (654)	-----	-----	-----	-----
2005	52 (.008)	12 460 (307,93)	45 (.008)	11 350 (238,65)	17 (.006)	9040 (522,15)	-----	-----	-----	-----
2010	56 (.01)	14 180 (491,32)	45 (.01)	11 400 (342,74)	27 (.009)	11 520 (702,32)	25 (.009)	11 670 (762,54)	5 (.005)	6350 (856,75)
2015	64 (.008)	16 890 (459,84)	51 (.008)	11 960 (215,83)	36 (.011)	16 310 (786,61)	31 (.008)	17 570 (893,18)	10 (.005)	7860 (651,04)

Source : Auteur avec les données de Statistique Canada

4.2 Analyses bivariées

Notre première série d'analyses décrit les associations brutes entre nos variables dépendantes et indépendantes principales. Les résultats sont présentés en deux tableaux (les tableaux 3 et 4), lesquels sont analysés ci-dessous. Le tableau 3 présente la proportion d'étudiants ayant contracté une dette ainsi que les montants moyens de dettes accumulés auprès des trois sources potentielles (soit du gouvernement, de la famille ou des institutions bancaires) et au total (peu importe la source) pour les années 2000 à 2015 combinées. Le tableau 4 présente la proportion d'étudiants ayant contracté une dette ainsi que les montants moyens de dettes accumulés auprès de deux sources potentielles (soit les institutions bancaires et la famille), et ce, pour les

¹³ Les parenthèses représentent les écarts types.

années 2010 et 2015, cette distinction n'étant, rappelons-le, pas possible en 2000 et en 2005. Dans ces tableaux, les colonnes représentent les variables dépendantes tandis que les lignes représentent nos variables explicatives.

4.2.1 La reproduction de l'avantage des parents

Selon notre première hypothèse, tirée de l'approche de la reproduction de l'avantage des parents observée chez les étudiants américains par Houle (2014a), nous nous attendions à ce que les étudiants québécois issus de milieux plus aisés soient moins endettés pour leurs études que ceux issus des classes moyenne ou pauvre. Or, comme le montre le tableau 3, cela ne semble pas être le cas. 56 % des étudiants dont le père possède un diplôme universitaire ont indiqué avoir une dette contractée auprès d'au moins une source; 59 %, lorsque le père possède un DEC; 63 %, lorsqu'il a un DEP ou l'équivalent; contre seulement 57 %, lorsque le père possède un DES. Les résultats ne semblent pas non plus aller dans le sens de notre hypothèse lorsque l'on observe les étudiants possédant une dette privée. La proportion la plus élevée d'étudiants ayant ce type de dette, de 28 %, est trouvée parmi ceux dont le père possède un DEP ou l'équivalent. Cette même proportion est de 26 % pour ceux dont le père détient un diplôme universitaire, de 27 % dans le cas où le père a un DEC et de seulement 23 % lorsqu'il a un DES ou moins.

Un constat similaire peut être émis concernant les montants observés parmi les étudiants ayant accumulé des dettes. Pour tous les types de dettes, le montant le plus élevé se trouve parmi la catégorie la plus élevée de diplomation du père, soit un diplôme universitaire, ce qui semble encore une fois contredire notre hypothèse. Nous y reviendrons lors des analyses multivariées.

Toujours en nous fiant au tableau 3, nous pouvons observer que la valeur moyenne de la dette totale est de 16 450 \$ CA pour les étudiants dont le père possède un diplôme universitaire, alors qu'elle n'est que de 14 470 \$ CA pour ceux dont le père détient un DEC; de 14 440 \$ CA lorsqu'il détient un DEP ou l'équivalent; et que, finalement, celle-ci est à son plus bas, avec une valeur moyenne de 14 240 \$ CA, lorsque le père a un DES ou moins. Un même constat peut être émis lorsque l'on observe la valeur des dettes privées (institutions bancaires combinées à celles dues à la famille ou aux amis). Selon notre hypothèse, la dette aurait dû être à son plus bas dans les cas où le père détient un diplôme universitaire. Or elle est en moyenne de 15 570 \$ CA pour ces étudiants, tandis qu'elle est de 11 610 \$ CA pour ceux dont le père détient un DEC, de 11 700 \$ CA lorsqu'il détient un DEP ou l'équivalent, et qu'elle est à son plus bas, pour une

moyenne de 10 800 \$ CA, lorsque le père a un DES ou moins. Notons que les différences entre les groupes d'éducation du père proviennent surtout des dettes privées, avec un écart de presque 5 000 \$ CA entre le niveau d'éducation le plus bas et le plus élevé.

Tableau 3 : Proportions des étudiants possédant des dettes et valeur moyenne des dettes (2000-2015)

Diplôme du père	Possède une dette d'au moins une source	Valeur moyenne des dettes	Possède une dette au gouvernement	Valeur moyenne de la dette au gouvernement (parmi ceux qui ont des dettes)	Possède une dette de source privée (bancaire ou familiale)	Valeur moyenne des dettes privées (bancaires ou familiales)
DES ou moins	57 (.007)	14 240 (275,78)	49 (.007)	12 180 (175,73)	23 (.006)	10 800 (470,15)
DEP ou l'équivalent	63 (.013)	14 440 (508,17)	52 (.013)	12 070 (348,02)	28 (.013)	11 700 (871,23)
DEC	59 (.012)	14470 (578,49)	47 (.013)	12250 (400,12)	27 (.012)	11610 (927,66)
Diplôme universitaire	56 (.008)	16 450 (513,81)	46 (.008)	12 650 (316,84)	26 (.008)	15 570 (928,57)
Immigrant						
Oui	61 (.012)	15 480 (630,94)	53 (.012)	12 700 (337,49)	23 (.011)	13 810 (1427,87)
Non	56 (.005)	14 740 (230,07)	47 (.005)	12 130 (149,40)	25 (.004)	12 390 (399,69)
S'identifie en tant que minorité visible						
Oui	60 (.012)	15 120 (540,94)	51 (.012)	13 060 (474,49)	23 (.01)	12 200 (914,01)
Non	56 (.005)	14 790 (241,84)	47 (.005)	12 020 (132,36)	25 (.005)	12 630 (443,07)

Inconnu	63 (.037)	15 284 (1226,80)	49 (.039)	13 510 (937,85)	23 (.035)	14 650 (2084,73)
---------	--------------	---------------------	--------------	--------------------	--------------	---------------------

S'identifie en tant que personne autochtone/Premières Nations

Oui	52 (.029)	14 640 (1943,68)	45 (.029)	12 560 (863,67)	19 (.024)	11 980 (4129,55)
-----	--------------	---------------------	--------------	--------------------	--------------	---------------------

Non	57 (.005)	14 890 (220,81)	48 (.005)	12 240 (139,13)	25 (.004)	12 620 (400,77)
-----	--------------	--------------------	--------------	--------------------	--------------	--------------------

Programme d'études

Non-STIM	61 (.006)	15 730 (303,10)	51 (.006)	12 970 (166,38)	27 (.006)	13 010 (591,88)
----------	--------------	--------------------	--------------	--------------------	--------------	--------------------

Commerce, gestion et administratio n	55 (.011)	13 390 (451,11)	45 (.011)	11 160 (386,73)	24 (.01)	11 500 (673,31)
---	--------------	--------------------	--------------	--------------------	-------------	--------------------

STIM	52 (.009)	13 320 (346,42)	43 (.009)	11 700 (248,66)	21 (.008)	10 250 (555,16)
------	--------------	--------------------	--------------	--------------------	--------------	--------------------

Médecine	58 (.013)	16 970 (943,72)	49 (.013)	12 190 (398,36)	24 (.012)	16 940 (1829,56)
----------	--------------	--------------------	--------------	--------------------	--------------	---------------------

Diplôme de l'étudiant à la graduation

DEC	56 (.009)	9980 (206,03)	45 (.009)	9310 (175,88)	25 (.008)	6778 (328,39)
-----	--------------	------------------	--------------	------------------	--------------	------------------

Baccalauréat	62 (.008)	16 850 (363,84)	52 (.008)	13 390 (238,49)	28 (.007)	114 250 (601,50)
--------------	--------------	--------------------	--------------	--------------------	--------------	---------------------

Maîtrise	67 (.009)	19 620 (425,89)	59 (.01)	16 020 (278,71)	27 (.01)	16 840 (840,34)
Doctorat	66 (.013)	35 680 (3600)	57 (.015)	20 230 (641,62)	34 (.018)	39 590 (6027,05)

Source : Auteur avec les données de Statistique Canada

Le tableau 4 permet de distinguer, pour les années 2010 et 2015, deux types de dette privée, soit celle contractée auprès d'institutions bancaires et celle contractée auprès de la famille, des parents et des amis. On peut observer que même en séparant ces deux types de dette, des résultats similaires à ceux du tableau 3 sont observables et semblent aller à l'encontre de notre hypothèse. Lorsque l'on observe la proportion des étudiants ayant une dette auprès d'institutions bancaires en fonction du diplôme du père, les résultats sont très similaires d'un niveau de diplôme à l'autre : la proportion des étudiants détenant une dette bancaire et dont le père détient un diplôme universitaire, au même titre que ceux dont le père détient un DEC, est de 30 %. Une même proportion s'établit, à 32 %, pour ceux dont le père possède un DEP ou l'équivalent et à 27 % pour ceux dont le père dispose d'un DES ou moins. Les dettes envers la famille sont toutes semblables, et ce, peu importe le type de diplôme détenu par le père, puisqu'elles sont de 8 % pour les étudiants dont le père détient un diplôme universitaire ou collégial; de 7 % pour ceux dont le père détient un DEP ou l'équivalent; et de 6 % pour ceux dont le père détient un DES. Les montants du tableau 4 semblent aussi aller à l'encontre de notre hypothèse, car la valeur moyenne de la dette aux institutions bancaires est à son plus haut, soit à 18 140 \$ CA, pour les étudiants dont le père détient un diplôme d'une université. Elle descend progressivement pour les étudiants dont le père possède un autre type de diplôme : elle est en moyenne de 13 210 \$ CA pour ceux dont le père détient un DEC, de 12 380 \$ CA pour ceux dont le père détient un DEP ou l'équivalent et elle est à son plus bas lorsque le père détient un DES ou moins, soit de 12 690 \$ CA en moyenne. L'écart est un peu moins flagrant au niveau de la dette encourue auprès de la famille et des amis. S'élevant en moyenne à 8 340 \$ CA pour les étudiants dont le père détient un diplôme universitaire, elle n'est que de 4 310 \$ CA lorsqu'il détient un DEC, de 7 250 \$ CA lorsque le père détient un DEP ou l'équivalent, et de 5 890 \$ CA pour les étudiants dont le père détient un DES ou moins. Ces résultats, bien que surprenants à première vue, puisqu'ils semblent aller à l'encontre de la littérature jusqu'à présent disponible, ont toutefois une explication, sur laquelle nous reviendrons lors des analyses multivariées.

Tableau 4 : Proportion des étudiants possédant des dettes privées et valeur moyenne des dettes (2010-2015) selon le diplôme du père

Diplôme du père	Possède une dette bancaire	Valeur de la dette bancaire	Possède une dette auprès de la famille	Valeur de la dette auprès de la famille
DES ou moins	27 (.01)	12 690 (708,16)	6 (.005)	5890 (584,81)
DEP ou équivalent	32 (.017)	12 380 (1142,27)	7 (.009)	7250 (1308,03)
DEC	30 (.017)	13210 (1336,08)	8 (.01)	4310 (560,09)
Universitaire	30 (.011)	18 140 (1505,31)	8 (.007)	8340 (1037,35)
Immigrant				
Oui	23 (.015)	15 210 (2461,41)	8 (.008)	9720 (1516,01)
Non	29 (.007)	14 160 (577,97)	7 (.004)	6460 (487,95)
S'identifie en tant que minorité visible				
Oui	23 (.014)	13 110 (1448,56)	7 (.007)	10 100 (1206,64)
Non	29 (.007)	14 490 (656,65)	7 (.004)	6260 (582,43)
Inconnu	24 (.043)	17 160 (2991,69)	5 (.018)	8480 (2482,16)

S'identifie en tant que personne autochtone/Premières Nations				
Oui	23 (.050)	18 560 (6388,63)	6 (.025)	19 840 (11 855,02)
Non	28 (.006)	14 260 (598,34)	7 (.003)	7 060 (501,33)
Programme d'études				
Non-STIM	29 (.008)	15 180 (837,47)	8 (.005)	7 140 (612,98)
Commerce, gestion et administration	27 (.015)	12 350 (844,11)	6 (.008)	7 960 (1469,78)
STIM	23 (.013)	12 630 (1058,23)	7 (.008)	6 240 (900,66)
Médecine	27 (.019)	17 310 (3017,15)	4 (.008)	7 220 (1351,36)
Diplôme de l'étudiant à la graduation				
DEC	28 (.011)	7 750 (509,78)	7 (.006)	4 680 (532,6)
Baccalauréat	32 (.011)	15 910 (845,69)	8 (.006)	6 890 (668,68)
Maîtrise	29 (.014)	17 770 (1091,36)	8 (.009)	11 850 (1747,23)
Doctorat	36 (.028)	45 170 (8923,45)	7 (.01)	15 840 (2328,11)

Source : Auteur avec les données de Statistique Canada

4.2.2 Une non-linéarité de la dette due à la pression sur la classe moyenne

Notre deuxième hypothèse stipulait que les étudiants dont les parents se situent au niveau socio-économique le plus bas devraient être moins endettés que les étudiants dont les parents font partie de la classe moyenne, et ce, tant pour les dettes gouvernementales que privées. En observant les proportions du tableau 3, nous découvrons certaines tendances en lien avec notre hypothèse. La proportion d'endettés est un peu plus élevée lorsque le père dispose d'un DEP ou l'équivalent que pour les autres cas de figure, notamment au niveau de diplomation le plus faible. Cette proportion s'établit à 52 % pour le DEP ou l'équivalent, alors qu'elle est de 49 % lorsque le père possède un DES ou moins. Les résultats vont aussi dans le sens de notre hypothèse lorsque l'on regarde les dettes privées, puisque les étudiants dont le père a un plus faible niveau d'éducation sont les moins susceptibles d'avoir des dettes. La proportion des étudiants ayant une dette lorsque leur père possède un diplôme du DES ou moins est de 23 %, mais elle augmente à 28 % pour ceux dont le père dispose d'un DEP ou l'équivalent; à 27 % pour ceux dont le père a un DEC; et à 26 % pour ceux dont le père a un diplôme universitaire.

Lorsque l'on regarde les proportions du tableau 4, les résultats sont similaires pour tous les niveaux de diplomation du père, que l'on regarde seulement la dette bancaire ou seulement la dette auprès de la famille. La proportion d'étudiants possédant une dette bancaire lorsque le père possède un DES ou moins est de 27 %. Elle augmente à 32 % lorsque le père a un DEP ou l'équivalent et reste à 30 % pour ceux dont le père a un diplôme collégial ou universitaire. Pour la dette auprès de la famille, celle-ci est de 6 % lorsque le père a un DES ou moins et de 7 % pour les étudiants dont le père possède un DEP ou l'équivalent. Elle est de 8 % pour les deux autres niveaux d'éducation, soit cégep ou université. En général, les étudiants dont le père a le plus bas niveau de scolarisation sont ainsi moins susceptibles d'avoir une dette. Même s'il y a peu de différences selon les niveaux d'éducation dans la propension à avoir des dettes bancaires et de la famille, on peut supposer que celles-ci tiennent aux propensions inégales à combiner ces deux sources.

4.2.3 L'intersectionnalité, le cumul des désavantages et l'inclusion financière

Notre troisième hypothèse postulait que le cumul des désavantages se traduirait par une plus grande proportion d'étudiants ayant recours à l'endettement, et ce, pour de plus gros montants dans le cas des étudiants immigrants, de ceux se considérant comme appartenant à une minorité

visible ou de ceux se considérant Autochtones ou issus des Premières Nations. Si nous observons d'abord le pourcentage d'étudiants immigrants ayant contracté une dette auprès d'au moins une source, nous constatons une légère différence, qui semble significative, entre la proportion d'étudiants immigrants ayant une dette (61 %) et celles des étudiants non-immigrants endettés (56 %). Même constat pour les étudiants s'identifiant comme appartenant à une minorité visible (60 %) comparativement aux étudiants qui ne se considèrent pas comme tels (56 % pour ceux qui ont répondu « Non » et 63 % pour ceux ayant répondu « Inconnu »). Une différence similaire est observée entre les étudiants s'identifiant comme Autochtones ou appartenant aux Premières Nations, dont la proportion à avoir une dette d'au moins une source est de 52 % alors qu'elle est de 57 % chez ceux ne s'identifiant pas comme tels. En ce qui a trait aux étudiants ayant acquis une dette auprès du gouvernement, nous constatons que les étudiants immigrants semblent avoir légèrement recours en plus grande proportion (53 %) à ce type de dette que les étudiants non-immigrants (47 %), ce qui va dans le sens de notre hypothèse. Pour les étudiants s'identifiant en tant que minorité visible, la différence est similaire à celle observée pour les étudiants immigrants, quoique légèrement plus petite, puisque leur proportion s'établit à 51 %, tandis que la proportion est de 47 % pour ceux qui ne se considèrent pas comme appartenant à une minorité visible. Toujours en ce qui a trait aux dettes contractées auprès du gouvernement, nous constatons un résultat similaire dans la proportion d'étudiants détenant une dette, celle-ci ne semblant pas significativement différente lorsque les étudiants s'identifient comme appartenant à une nation autochtone ou aux Premières Nations (45 %) ou qu'ils ne s'identifient pas comme tels (48 %). Ces résultats s'éloignent alors de notre hypothèse initiale.

Notre quatrième hypothèse, qui s'intéressait à la possibilité d'exclusion financière, suggérait que les étudiants immigrants, au même titre que ceux se considérant comme appartenant à une minorité visible, à un peuple autochtone ou aux Premières Nations, auraient en moins grande proportion des dettes auprès d'institutions bancaires, mais qu'ils auraient en contrepartie une plus forte propension à se tourner vers des sources moins conventionnelles, telles que le réseau familial ou les amis, afin de financer leurs études. Les résultats du tableau 4 montrent que les étudiants immigrants, ceux s'identifiant en tant que minorité visible et ceux s'identifiant en tant qu'Autochtones ou membres des Premières Nations ont déclaré en moins grandes proportions posséder une dette auprès d'institutions bancaires que ceux ne s'identifiant pas à ces groupes. Dans le cas des étudiants immigrants, la proportion de ceux qui ont une dette bancaire est de 23 % contre une proportion de 29 % pour les non-immigrants. Cette proportion est la même pour ceux s'identifiant en tant que minorité visible ainsi que pour ceux s'identifiant en tant que

personnes autochtones ou membre des Premières Nations, soit une proportion de 23 %. Les proportions d'étudiants avec des dettes bancaires sont de 29 % pour ceux ne se considérant pas comme appartenant à une minorité visible et de 28 % pour ceux ne s'identifiant pas en tant que personnes autochtones ou membre des Premières Nations. Au niveau de la proportion d'étudiants possédant une dette auprès de leur famille, les résultats obtenus ne sont correspondent pas à ceux prévus dans notre hypothèse. La proportion d'étudiants ayant une dette auprès de leur famille est en effet pratiquement la même pour les étudiants qui ont indiqué être immigrants (8 %) et pour ceux qui ont répondu ne pas l'être (7 %). Un résultat similaire est observable pour les étudiants s'identifiant comme appartenant à une minorité visible ou non, la proportion restant la même, de 7 % également, dans les deux cas. Nous observons aussi une différence non significative entre les étudiants qui s'identifient comme Autochtones ou appartenant aux Premières Nations (6 %) et ceux qui ne s'identifient pas comme tels (7 %).

4.2.4 Les liens entre les offres de crédit spécialisées et le programme d'études

En ce qui a trait aux offres de crédit spécialisées, nous postulions que les étudiants des programmes STIM auraient plus de chance d'avoir une dette auprès de sources privées et que celles-ci seraient de montants supérieurs. Les résultats de nos analyses bivariées semblent plutôt indiquer le contraire. Selon le tableau 4, la proportion d'étudiants des programmes non-STIM ayant une dette auprès de sources bancaires s'établit à 29 %. Elle est de 27 % pour les étudiants en commerce, gestion et administration et pour ceux en médecine, mais seulement de 23 % pour les étudiants des programmes STIM. Au niveau des montants, la tendance semble aussi aller à l'encontre de notre hypothèse. La moyenne de dettes accumulées la plus haute est celle des étudiants des programmes de médecine, qui cumulent une dette moyenne de 17 310 \$ CA. Les étudiants des programmes non-STIM ont en moyenne une dette de 15 180 \$ CA; les étudiants des programmes STIM ont la deuxième moyenne de dettes la plus basse avec 12 630 \$ CA; et ils sont suivi de près par les étudiants des programmes de commerce, gestion et administration, qui cumulent une dette moyenne de 12 350 \$ CA. Bien que ces résultats semblent contredire notre hypothèse, nous y reviendrons lors des analyses multivariées, où nous contrôlerons plusieurs variables, dont le niveau de diplôme.

4.3 Analyses multivariées

Afin de voir si les différences observées se maintiennent ou se modifient en contrôlant les autres facteurs, il convient à présent de proposer quelques analyses multivariées. Celles-ci seront présentées en trois tableaux (tableaux 5 à 7) ci-dessous. Le tableau 5 présente les régressions logistiques des étudiants ayant une dette auprès de l'une ou l'autre des trois sources possibles, c'est-à-dire ceux possédant une dette peu importe la source, ceux possédant une dette auprès du gouvernement et ceux possédant une dette privée (bancaire et familiale combinées) pour les années 2000 à 2015. Le tableau 6, quant à lui, présente les régressions linéaires des logarithmes des montants de dette parmi les étudiants ayant déclaré avoir une dette auprès des mêmes sources (dette totale, dette auprès du gouvernement ainsi que dette privée) pour les années 2000 à 2015. Le tableau 7, finalement, présente les dettes de type privé et désagrége les dettes de type bancaire et celles contractées auprès de la famille pour les années 2010 et 2015. Il contient les résultats des modèles de régression logistique prédisant la propension des étudiants à avoir des dettes de ces différents types et les résultats des régressions linéaires prédisant le logarithme des montants de ces dettes (pour ceux qui en ont). Comme dans les tableaux précédents, les colonnes représentent les variables dépendantes tandis que les lignes représentent les variables explicatives.

4.3.1 La reproduction de l'avantage des parents

Les analyses bivariées que nous avons effectuées montrent que, contrairement à ce que nous avons postulé dans notre première hypothèse, les étudiants dont le père détenait un diplôme universitaire n'ont pas moins, mais bien davantage de dettes que les autres, surtout en ce qui concerne les dettes contractées auprès de sources privées. Cependant, comme le prédisait l'approche de la reproduction de l'avantage, nos analyses multivariées suggèrent qu'en maintenant les autres caractéristiques des étudiants, et notamment le niveau d'études, ceux dont le père a un diplôme universitaire sont moins susceptibles d'avoir des dettes que les étudiants dont le père est moins éduqué. En effet, on voit que le niveau de diplôme du répondant est étroitement associé à ses dettes, un plus haut niveau de diplomation s'associant à plus de dettes en raison, entre autres, du nombre d'années d'étude. Évidemment, comme le démontre la théorie de la reproduction de l'avantage, les personnes dont le père a un haut niveau de diplomation sont susceptibles d'atteindre un niveau de diplomation similaire. Une fois cette réalité ajustée dans nos

modèles, nous constatons que le fait d'avoir un père plus diplômé réduit la chance d'endettement chez les étudiants. Par exemple, le tableau 5 indique que le risque relatif d'avoir une dette d'études parmi les étudiants dont le père a un diplôme universitaire est seulement 68 % de celui observé chez ceux dont le père a un diplôme d'études secondaires ou moins. Ce même tableau montre aussi que c'est à la fois le risque d'avoir une dette gouvernementale et celui d'avoir une dette privée qui est plus faible chez les étudiants dont le père a un diplôme universitaire. Ainsi, le risque d'avoir une dette auprès du gouvernement lorsque le père dispose d'un diplôme universitaire est de 63 % de celui observé chez ceux dont le père a un diplôme d'études secondaires ou moins. Il est de 88 % de celui observé chez ceux dont le père a un diplôme d'études secondaires ou moins lorsque l'on regarde les dettes contractées auprès de sources privées.

Un constat similaire peut être émis lorsque l'on regarde les montants des dettes accumulées. Les étudiants dont le père possède un diplôme universitaire sont en moyenne endettés pour de moins larges sommes que lorsque leur père possède un diplôme d'études secondaires ou moins. Le tableau 6 indique que la moyenne de la dette totale est d'environ 14 % inférieure si le père possède un diplôme universitaire comparativement à lorsqu'il possède un diplôme d'études secondaires ou moins. Le montant de la dette auprès du gouvernement est, lui aussi, selon le même tableau, 15,5 % moins élevé lorsque le père possède un diplôme universitaire que lorsqu'il possède un diplôme d'études secondaires ou moins. Il n'y a cependant pas d'association statistiquement significative entre le montant de la dette privée et le diplôme du père.

Cette constatation reste la même lorsque l'on regarde individuellement chacune des sources privées d'endettement, soit les dettes contractées auprès d'institutions bancaires et celles contractées auprès de la famille, de parents ou d'amis. Les résultats présentés dans le tableau 7 indiquent que les différences en matière de montant des dettes ne sont pas significatives statistiquement entre les groupes de diplomation du père lorsque l'on regarde la dette bancaire, à l'exception d'un niveau : celui du diplôme de niveau universitaire, qui est fortement corrélé avec une baisse du risque d'endettement, celui-ci étant 78 % du risque lorsque le père possède un DES ou moins. En somme, le fait d'avoir des parents dont le statut socio-économique est élevé constitue en général un réel avantage lorsqu'il est question du risque d'acquiescer une dette et des montants de dette contractés par les étudiants.

Tableau 5 : Régressions logistiques des étudiants ayant contracté une dette auprès de diverses sources pour les années 2000 à 2015

	Dette, peu importe la source	Dette au gouvernement	Dette privée
Diplôme du père (ref : DES ou -)			
DEP :	1,143 5* (.088)	1,007 7 (.073)	1,115 2 (.094)
DEC :	.9001 (.066)	.8123*** (.057)	.9641 (.081)
Universitaire :	.6778 *** (.037)	.63*** (.033)	.884** (.056)
Type de diplôme (ref : DEC)			
Baccalauréat :	1,388 7*** (.071)	1,480 8*** (0,74)	1 261*** (.076)
Maîtrise :	1 841*** (.1138)	2,024 9*** (.121)	1,271 3*** (.089)
Doctorat :	1 769*** (.134)	1,784 9*** (.142)	1,855 6*** (.182)
Programme d'études (ref : Autres programmes non-STIM)			
Commerce, gestion et administration	.7597*** (.045)	.7113*** (.041)	.9563 (.067)
STIM :	.9517 (.0594)	.9783 (0,54)	.9842 (.067)

Médecine :	1,089 9 (.084)	1,068 7 (.08)	1,224 8** (.109)
------------	-------------------	------------------	---------------------

Immigrant (ref : Non)

Oui :	1,189 2* (.111)	1,265 3*** (.114)	.9726 (.103)
-------	--------------------	----------------------	-----------------

Minorité visible (ref : Non)

Oui :	1,098 5 (.096)	1,046 3 (.088)	.8434* (.084)
-------	-------------------	-------------------	------------------

Inconnu :	1,230 5 (.234)	.9534 (.174)	.8275 (.18)
-----------	-------------------	-----------------	----------------

Autochtone/Premières Nations (ref : Non)

Oui :	1,085 1 (.159)	1,046 7 (.156)	1 073 (.212)
-------	-------------------	-------------------	-----------------

Âge :	.9850*** (.003)	.9904*** (.003)	.979*** (.003)
-------	--------------------	--------------------	-------------------

Année (ref : 2000)

2005 :	1 057 (.056)	.949 (.049)	1,662 7*** (.119)
--------	-----------------	----------------	----------------------

2010 :	1 356*** (.09)	1,008 3 (.065)	3,452 1*** (.271)
--------	-------------------	-------------------	----------------------

2015 :	1,380 2*** (.073)	.9734 (.05)	4,167 2*** (.279)
--------	----------------------	----------------	----------------------

Sexe (ref: Homme)

Femme :	.9709 (.046)	1,064 3 (.049)	.8529*** (.047)
---------	-----------------	-------------------	--------------------

* : $p < 0.10$; ** : $p < 0.05$; *** : $p < 0.01$

Source : Auteur avec les données de Statistique Canada

4.3.2 Une non-linéarité due à la pression sur la classe moyenne

Nos analyses bivariées ont montré une tendance des étudiants dont le père a le plus bas niveau de diplomation (DES ou moins) à être moins endettés auprès du gouvernement ainsi qu'auprès de sources privées que ceux dont le père a un DEP. Cette tendance semble se maintenir lorsque l'on observe les résultats de nos analyses multivariées. En regardant les résultats présentés dans le tableau 5, nous constatons que lorsque le père détient un DEP, les étudiants ont plus de chances d'avoir une dette d'au moins une source, tandis que comme nous avons pu le voir dans la section précédente le diplôme universitaire réduit considérablement ces mêmes chances,. Le risque relatif de posséder une dette peu importe sa source est 14 % plus élevé lorsque le père détient un DEP et 32 % moins élevé lorsque le père détient un diplôme universitaire par rapport au cas de figure où il détient seulement un DES. Au niveau des montants, les résultats du tableau 6 présentés dans la section précédente indiquent qu'il y a une corrélation entre le fait d'avoir un père qui détient un diplôme de niveau collégial ou universitaire et celui de cumuler un montant de dette moins élevé. Les étudiants dont le père détient un DEC seraient endettés pour des montants environ 10 % moins élevés que ceux dont le père détient un DES seulement, tandis que ceux dont le père détient un diplôme universitaire cumuleraient des montants de 14 % moins élevés que ces derniers. Les résultats du tableau 7 montrent eux aussi une tendance à la non-linéarité lorsqu'il s'agit de dettes contractées auprès de la famille. Les étudiants dont le père possède un DEP sont en moyenne endettés pour des montants 39 % plus élevés que ceux dont le père possède un DES, tandis que les étudiants dont le père possède un DEC sont endettés pour des montants 24 % moins élevés que ceux dont le père possède un DES.

Il est ainsi possible d'observer, à plusieurs niveaux, une non-linéarité de l'endettement des étudiants selon l'éducation de leur père, en particulier lorsqu'il est question du risque d'avoir une dette. Les étudiants dont le père possède un DEP sont en effet plus à risque de contracter une dette, principalement auprès de sources privées. Ceux dont le père possède un diplôme de niveau collégial ou universitaire sont en moyenne moins à risque de contracter une dette, et ils sont aussi

généralement endettés pour de moins grosses sommes lorsqu'ils ont une dette. Ainsi, bien qu'il existe une non-linéarité dans les chances d'acquérir une dette à plusieurs niveaux, celle-ci n'est pas observée aussi fortement que l'avantage dont jouissent les enfants dont le père a bénéficié d'une éducation universitaire lorsqu'il est question des montants de dette des étudiants, ceux-ci n'étant pas statistiquement corrélés lorsque l'on regarde les montants des dettes privées

Tableau 6 : Régressions linéaires : logarithme des montants des dettes des étudiants ayant une dette pour les années 2000 à 2015

	Dette totale	Dette au gouvernement	Dette privée
Diplôme du père (ref : DES ou -)			
DEP :	-0.0418 (.048)	-0.0443 (.04)	-0.0352 (.012)
DEC :	-0.0991** (.048)	-0.0811** (.042)	.0098 (.098)
Universitaire :	-.1442*** (.037)	-.1553*** (.031)	.0381 (.08)
Type de diplôme (ref : DEC)			
Baccalauréat :	.5541*** (.036)	.4263*** (.03)	.7994*** (.089)
Maîtrise :	.7452*** (.04)	.592*** (.034)	.8537*** (.096)
Doctorat :	1,130 7*** (.073)	.7829*** (.048)	1,567 9*** (.197)
Programme d'études (ref : Autres programmes non-STIM)			
Commerce, gestion et administration :	-.1523*** (.045)	-.1547*** (.037)	.1127 (.087)
STIM :	.0055 (.038)	-.0451 (.032)	.2612*** (.096)
Médecine :	.2071*** (.048)	.0597 (.041)	.4916*** (.112)

Immigrant (ref : Non)

Oui :	.0265 (.059)	.0003 (.05)	.0904 (.121)
-------	-----------------	----------------	-----------------

Minorité visible (ref : Non)

Oui :	-.0399 (.057)	.0533 (.051)	-.3842*** (.127)
-------	------------------	-----------------	---------------------

Inconnu :	.0881 (.094)	.1486 (.094)	.0855 (.172)
-----------	-----------------	-----------------	-----------------

Autochtone/Premières Nations (ref : Non)

Oui :	.0222 (.091)	.0645 (.08)	-.1856 (.286)
-------	-----------------	----------------	------------------

Âge :	.0047* (.003)	.0075*** (.002)	.0071 (.006)
-------	------------------	--------------------	-----------------

Année (ref : 2000)

2005 :	-.0888*** (.035)	-.1147*** (.031)	.1194 (.093)
--------	---------------------	---------------------	-----------------

2010 :	.0218 (.045)	-.0532 (.038)	.523*** (.093)
--------	-----------------	------------------	-------------------

2015 :	.1947*** (.033)	-.0357 (.03)	.8743*** (.087)
--------	--------------------	-----------------	--------------------

Sexe (ref : Homme)

Femme :	-.0279 (.034)	-.0143 (.027)	-.0507 (.073)
---------	------------------	------------------	------------------

* : p<0.10; ** : p<0.05; *** : p<0.01

Source : Auteur avec les données de Statistique Canada

4.3.3 L'intersectionnalité, le cumul des désavantages et l'inclusion financière

Nos hypothèses concernant l'inclusion financière et le cumul des désavantages allaient dans deux directions opposées. La première postulait que le cumul des désavantages pourrait se traduire par un recours plus élevé à la dette auprès de différentes sources et par des montants de dette plus élevés, tandis que la seconde postulait qu'il pourrait y avoir un enjeu d'accessibilité pour certains étudiants, ce qui les conduirait à se tourner vers des sources d'endettement telles que la famille, les parents ou les amis. Les résultats présentés dans le tableau 5 montrent que les étudiants immigrants ont un risque relatif d'avoir une dette d'au moins une source environ 19 % plus élevé que les non-immigrants. Ceci s'explique en partie par un plus grand recours aux dettes auprès du gouvernement, le risque relatif de contracter ce genre de dettes étant d'environ 26,5 % plus élevé chez les étudiants immigrants que chez les non-immigrants. Cependant, l'absence de corrélation, tant au niveau des dettes acquises auprès d'institutions bancaires qu'au niveau des dettes contractées auprès de la famille, chez les étudiants considérant appartenir à une nation autochtone ou aux Premières Nations ne nous permet pas de valider notre hypothèse initiale selon laquelle les étudiants immigrants, appartenant à une minorité visible ou s'identifiant comme membres des Premières Nations ou comme Autochtones seraient plus nombreux à avoir recours à l'endettement et à emprunter de plus gros montants.

Quant à notre seconde hypothèse, les résultats de nos analyses bivariées vont dans le sens de celle-ci en ce qui a trait aux chances d'avoir une dette bancaire. Nous avons en effet postulé que les étudiants immigrants, ceux se considérant comme appartenant à une minorité visible ou ceux s'identifiant comme Autochtones ou membres des Premières Nations seraient moins nombreux à avoir des dettes auprès d'institutions bancaires, mais qu'ils seraient en contrepartie plus nombreux à se tourner vers des sources moins conventionnelles d'emprunt, telles que le réseau familial ou les amis. Le tableau 6 montre que les étudiants affirmant appartenir à une minorité ethnique sont en général endettés auprès de sources privées pour des montants 38 % moins élevés. De la même manière, le tableau 7 nous permet d'affirmer que c'est auprès des sources bancaires que s'observe cette différence. Les étudiants ayant indiqué appartenir à une minorité visible sont effectivement en général 21 % moins à risque de contracter une dette auprès d'une institution bancaire et ils sont endettés pour des sommes 34 % moins élevées auprès de cette même source que les étudiants ayant répondu « Non » à la même question. Ces résultats vont dans le sens de notre deuxième hypothèse, puisqu'il y a potentiellement un enjeu dans l'accès au crédit de source privée pour les étudiants issus de minorités visibles. Cependant,

l'absence de corrélation entre les dettes contractées auprès de la famille ne nous permet pas d'affirmer que cet accès se transforme en un recours à la dette auprès de ces mêmes sources. Quant aux étudiants affirmant être Autochtones ou issus des Premières Nations, aucun résultat n'est statistiquement corrélé avec le fait d'avoir une dette auprès d'une institution bancaire ou de la famille; il en va de même pour les montants de ces mêmes dettes.

Ainsi, l'absence de corrélation dans les montants et les risques d'avoir un emprunt auprès d'une institution financière de la part des étudiants immigrants ne nous permet pas d'affirmer que ceux-ci seraient désavantagés quant à l'accessibilité au crédit auprès des institutions bancaires. De la même manière, bien que le fait que les étudiants s'identifiant comme appartenant à une minorité visible sont moins à risque d'avoir une dette auprès d'une institution bancaire et que les montants empruntés par ces étudiants sont significativement moins élevés que pour ceux ayant répondu « Non » à ces deux questions suggère une possible exclusion financière, des recherches supplémentaires sont requises pour confirmer l'absence de corrélation entre les risques d'avoir une dette auprès de la famille et ceux que les montants de ces emprunts soient plus élevés, ce qui ne nous permet pas de valider l'hypothèse selon laquelle les personnes exclues des programmes de prêt se tournent vers leur famille pour pallier cette exclusion. De fait, les résultats observés ne nous permettent pas de valider le postulat selon lequel le cumul des désavantages se traduirait par un plus grand recours à la dette, puisque nous n'avons pas observé de corrélation statistiquement significative dans les résultats, et ce, tant pour les étudiants immigrants qu'Autochtones ou membres des Premières Nations. De plus, les impacts d'un cumul des désavantages se traduisant par une moins grande inclusion financière observés dans la littérature semblent seulement s'appliquer aux étudiants québécois s'identifiant comme appartenant à une minorité visible. Cependant, nos résultats ne nous permettent pas de vérifier que ceux-ci ont en contrepartie plus souvent recours à leur famille lorsque vient le temps d'emprunter de l'argent. Ainsi, bien que les résultats des analyses bivariées semblaient aller dans le sens de notre quatrième hypothèse, les résultats des analyses multivariées, pour leur part, semblent plutôt démontrer qu'aucune de nos deux hypothèses sur ce thème ne s'applique au contexte des étudiants québécois, à l'exception possiblement de la thèse de l'exclusion financière liée au statut de minorité visible.

4.3.4 Les liens entre les offres de crédit spécialisées et le programme d'études

Notre hypothèse concernant les offres de crédit spécialisées postulait que les étudiants des programmes STIM seraient plus à risque d'avoir des dettes auprès d'institutions bancaires que leurs comparses inscrits dans d'autres programmes et n'ayant pas accès à ces offres de crédit sur mesure. Les résultats de nos analyses bivariées semblaient aller à l'encontre de cette hypothèse, car ils indiquaient que les étudiants de médecine possédant une dette bancaire se trouvaient en plus grande proportion et qu'ils étaient ceux dont la moyenne de dette était la plus élevée; cette tendance se maintient dans nos analyses multivariées. Toutefois, une différence peut être observée avec les analyses bivariées, notamment pour les analyses sur le niveau de diplomation du père et celles où est contrôlé le niveau de diplôme des étudiants. Celui-ci affecte en effet la durée des études, le contrôle de cette variable nous permettant alors d'isoler les risques d'endettement ainsi que les montants de dette accumulés pour chaque type de programme. Le tableau 5 montre que les étudiants des programmes de médecine sont environ 22 % plus à risque d'avoir une dette auprès de sources privées que les étudiants des autres programmes. Les étudiants des programmes de commerce, de gestion et d'administration sont quant à eux environ 24 % moins à risque d'avoir une dette auprès d'au moins une source et 29 % moins à risque d'avoir une dette auprès du gouvernement. Cette tendance se maintient lorsque l'on regarde les montants de dette accumulés. En effet, le tableau 6 montre que les étudiants des programmes de commerce, de gestion et d'administration sont en général endettés de montants 15 % moins élevés que les étudiants des autres programmes non-STIM, et ce, à la fois au niveau de la dette totale et de celle contractée auprès du gouvernement. Ce tableau montre aussi que les étudiants de médecine sont en général endettés pour des montants totaux environ 21 % plus élevés que les étudiants des programmes non-STIM, tandis qu'ils sont 49 % plus élevés lorsqu'ils sont contractés auprès de sources privées. Les résultats présentés dans le tableau 7, de leur côté, montrent qu'au niveau des montants de dette accumulés auprès d'institutions bancaires, ceux-ci ont tendance à être plus élevés dans le cas des étudiants de programmes STIM et de ceux des programmes de médecine que ceux les montants contractés par les étudiants de programmes non-STIM. Ainsi, les étudiants des programmes STIM seraient endettés pour des montants environ 31 % plus élevés que ceux dûs par les étudiants des programmes non-STIM. Les étudiants des programmes de médecine seraient quant à eux endettés pour des montants 26,5 % plus élevés que ceux dûs par les étudiants des programmes non-STIM. De fait, si notre hypothèse initiale ne s'intéressait qu'aux étudiants des programmes STIM, nous constatons que l'impact des programmes de médecine est encore plus élevé que celui des programmes STIM sur

l'endettement étudiant, les étudiants de médecine n'étant pas seulement endettés pour de plus larges sommes, mais étant aussi plus à risque de contracter une dette auprès d'une institution bancaire que les étudiants des programmes non-STIM. Cette propension des étudiants de médecine à être plus à risque d'avoir une dette ainsi que d'être endettés pour de plus gros montants peut être expliquée, d'une part, par la présence d'offres de crédit spécialisées pour ces programmes, et, d'autre part, par la durée des études requises pour obtenir un diplôme dans ces programmes. En définitive, l'impact des offres de crédit spécialisées semble donc s'observer au niveau des montants de dette accumulés plutôt qu'au niveau de l'accessibilité au crédit pour les études.

Tableau 7 : Régression logistique des étudiants ayant une dette et régressions linéaires : logarithme des montants de dettes contractées auprès de sources privées pour les années 2010 et 2015

	Dette bancaire	Montant de la dette bancaire	Dette familiale	Montant de la dette familiale
Diplôme du père (ref : DES ou -)				
DEP	1 134 (.099)	.0826 (.111)	.9268 (.155)	.3892** (.206)
DEC	.875 (.075)	0,412 (.09)	1,097 9 (.156)	-.2384* (.144)
Universitaire	.7869*** (.05)	.0229 (.069)	1,033 6 (.119)	.2081 (.131)
Type de diplôme (ref : DEC)				
Baccalauréat	1,295 2*** (.078)	.7412*** (.067)	1,018 9 (.111)	.4802*** (.13)
Maîtrise	1,265 5*** (.084)	.8751*** (.075)	1 235 (.154)	.8517*** (.146)
Doctorat	1,939 4*** (.14)	1,610 8*** (.116)	.9189 (.102)	1,213 1*** (.144)
Programme d'études (ref : Autres programmes non-STIM)				
Commerce, gestion et administration	.9788 (.064)	.0215 (.066)	.7464*** (.087)	.0656 (.141)
STIM	.9257 (.076)	.3131*** (.09)	1 048 (.164)	-.0877 (.118)

Médecine	1,174 3**	.2656***	.727*	.2789
	(.091)	(.082)	(.139)	(0,196)

Immigrant (ref : Non)

Oui	.9043	-.0093	1 267	.1822
	(.103)	(.098)	(.238)	(.183)

Minorité visible (ref : Non)

Oui	.7882**	-.3422***	.9253	.2701
	(.084)	(.1)	(.174)	(.193)

Inconnu	.9041	.2025	.7209	.4718
	(.244)	(.173)	(.293)	(.338)

Autochtone/Premières Nations (ref : Non)

Oui	1,178 1	.2125	.9363	-.1734
	(.334)	(.316)	(.327)	(.306)

Âge	.977***	.0121***	.983***	-.0123
	(003)	(.004)	(.006)	(.011)

Année (ref : 2010)

2015	1,081 4*	.5922***	1,896 1***	.0067
	(0,56)	(.059)	(.178)	(.098)

Sexe (ref : Homme)

Femme	.9151	-.0589	.8968	.0532
	(0,51)	(.062)	(.09)	(.105)

* : p<0.10; ** : p<0.05; *** : p<0

Source : Auteur avec les données de Statistique Canada

CONCLUSION

Dans ce mémoire, nous avons tenté de pallier ce que nous considérons comme une lacune dans la littérature sur l'endettement étudiant au Québec, c'est-à-dire à l'absence de littérature au sujet des risques et des montants différenciés d'endettement auprès de diverses sources de crédit des étudiants selon leurs caractéristiques sociodémographiques. Ainsi, suite à la présentation des différents thèmes abordés dans les littératures états-unienne et canadienne sur l'endettement étudiant; à l'élaboration d'un cadre conceptuel et théorique grâce auquel nous avons fait ressortir plusieurs des causes associées à l'endettement étudiant; et à la présentation des résultats de nos analyses, nous croyons être en mesure de tirer quelques conclusions quant à la situation des étudiants québécois et aux risques d'endettement qu'ils courent.

Tel que nous l'avons démontré dans les chapitres précédents, l'endettement, en particulier celui des jeunes et des étudiants, fait l'objet d'études de plus en plus nombreuses. Ce phénomène est en partie lié à l'essor de la littérature sur la jeunesse, où les chercheurs font état de différences entre les jeunes adultes et le reste des adultes. Les travaux de plusieurs auteurs, dont Pérez-Roa (2014a; 2018), concernant le surendettement et ses conséquences soulèvent la question de ce qui correspond à un niveau d'endettement « normal » par rapport à un surendettement. Or le manque observé d'études empiriques sur les risques et les montants différenciés d'endettement des jeunes rend difficile une telle comparaison avec le reste de la population adulte. Les associations étudiantes dénoncent en outre depuis plusieurs années les changements entraînés par les décisions du gouvernement quant au financement des études supérieures, qui ont un impact majeur sur les finances des étudiants, que ce soit par la grève de 2005 – liée aux modifications annoncées au programme de l'AFE – ou par celle de 2012 – liée à la hausse des frais de scolarité. Aussi notre objectif était-il d'ajouter à la littérature existante grâce à des analyses servant à établir un profil des étudiants ayant recours à l'endettement et de relever si des similitudes ou des différences pouvaient se dégager entre la situation québécoise et celle des États-Unis. Le surendettement lié à l'endettement étudiant étant une préoccupation grandissante aux États-Unis, nous considérons que la comparaison entre le niveau d'endettement des étudiants québécois et celui observé dans la littérature américaine pourrait nous aider à déterminer si la situation des étudiants québécois était aussi inquiétante que le laissaient entendre les associations et la littérature sur l'endettement ou si, au contraire, l'endettement était un levier favorisant l'accès aux études supérieures au Québec.

Nous avons d'abord effectué une revue de la littérature, aux États-Unis et ensuite au Québec, afin de distinguer le contexte propre à chacun de ces pays et province, respectivement. Ceci nous a permis d'observer que les études, tant au Québec qu'aux États-Unis, se penchent habituellement sur l'un des trois sujets suivants, soit : les causes de l'endettement, ses sources et/ou ses conséquences. La littérature s'intéressant aux causes de l'endettement s'oriente principalement autour de deux axes, le premier concernant les impacts de l'origine raciale et socio-économique des étudiants sur leur endettement et le second s'intéressant aux facteurs institutionnels favorisant celui-ci. Dans le premier cas, on démontre généralement comment les avantages ou les désavantages sont transmis intergénérationnellement, ce qui contribue à reproduire les inégalités sociales; tandis que dans le second, on s'intéresse plutôt aux décisions politiques causant cette transmission intergénérationnelle des inégalités, tel que le passage vers une économie de plus en plus financiarisée, qui coïncide avec un changement des politiques publiques vers un système néo-libéral axé sur les responsabilités individuelles et visant à réduire la taille de l'État en coupant dans le filet social. Les études concernant les sources de l'endettement sont quant à elle très souvent liées à celles sur ses causes, en raison des facteurs institutionnels que nous avons précédemment soulevés. La littérature sur les conséquences de l'endettement, enfin, est quant à elle plutôt liée aux études sur le surendettement et l'impact de celui-ci sur les plans de vie des jeunes. On y retrouve des constats sur les impacts à court terme de l'endettement, tels que l'influence de celui-ci sur le choix du programme d'études ou sur le report des étapes de passage à l'âge adulte (mariage, achat d'une première maison, etc.), mais aussi des constats sur les impacts à long terme de l'endettement, qui touchent souvent non seulement les étudiants mais également leur famille.

Par la suite, dans le chapitre dédié à la délimitation de notre cadre conceptuel, nous avons défini les différents termes liés à la dette, c'est-à-dire que nous avons précisé l'usage que font les auteurs des termes « dette d'études » et « dette étudiante ». Nous avons nous-mêmes défini la notion de « dette d'études » comme une dette spécifiquement contractée dans le cadre d'un prêt étudiant visant à financer les études, celle-ci pouvant être contractée soit auprès du gouvernement ou encore auprès d'une institution privée (bien que la différence entre les deux ne soit pas toujours aisée à déterminer dans la cadre d'un programme comme celui de l'AFE, ou le gouvernement détermine le montant du prêt octroyé ainsi que le taux d'intérêt de son remboursement [celui-ci étant égal au taux préférentiel de la banque du Canada, plus 0,5 %], mais que le prêt est fait auprès d'une institution privée). La « dette étudiante » correspond quant à elle à tous les types de

dettes que peuvent avoir contractés les jeunes ayant le statut d'étudiant. Elle inclut par exemple les dettes de cartes de crédit ainsi que celles associées à un prêt automobile ou à une hypothèque.

Le cadre théorique que nous avons ensuite délimité nous a servi à identifier les théories et les concepts sur lesquels fonder nos hypothèses. Plusieurs de ces théories reposent sur la théorie du capital humain, telle que présentée par Becker (1981), et sur celle du capital culturel, présentée par Bourdieu (1979; 1986). La notion de « capital humain » réfère habituellement aux connaissances, expériences et compétences acquises par un individu. Becker postule que ces connaissances sont transmises par les parents à leurs enfants de manière volontaire et rationnelle. La notion bourdieusienne de « capital culturel », quant à elle, considère plutôt que le capital se transmet grâce à des habitus de reproduction des classes sociales, dans lesquels s'insère la transmission de différents types de capital.

De ces notions de capital découlent plusieurs théories. C'est le cas de la théorie de la pression sur la classe moyenne (Houle 2014a), qui postule que la classe moyenne se trouve dans un étau économique lié à la stagnation des salaires au sein de celle-ci : le coût de la vie ayant continué à augmenter alors que les salaires restaient au même niveau, le pouvoir d'achat de la classe moyenne se serait tranquillement érodé jusqu'à mener à un recours au crédit de plus en plus fréquent chez ses membres afin de maintenir leur niveau de vie. La théorie de la reproduction de l'avantage des parents (Houle 2014a) découle elle aussi des théories de la transmission intergénérationnelle de différents types de capitaux. Chez Becker, l'explication de ce phénomène trouve sa source dans le postulat rationaliste que les parents font le choix de transmettre leurs connaissances à leurs enfants; tandis que chez Bourdieu, elle relève de l'impétus social qui contribue à la reproduction des élites sociales. Les deux approches soutiennent néanmoins le même argument, c'est-à-dire celui selon lequel les parents de classes socio-économiques élevées peuvent plus facilement transmettre un avantage (financier ou autre) à leurs enfants grâce à leur accès à différentes formes de capital (qu'ils peuvent mobiliser et qui échappent aux parents des classes socio-économiques moins fortunées).

À ces théories, nous avons choisi d'ajouter une perspective intersectionnelle (Crenshaw 1989). L'approche intersectionnelle est une approche théorique selon laquelle les diverses formes d'inégalités ne sont pas fixées et vécues distinctement, mais plutôt simultanément, créant ainsi un enchevêtrement des niveaux de discrimination.

La dernière approche que nous avons mobilisée concerne la financiarisation de l'économie. La finance, qui prend une place de plus en plus grande dans l'économie actuelle, se caractérise

en effet par le développement du crédit à la consommation, ce qui, dans un contexte de stagnation des salaires des classes moyenne et pauvre, encourage les membres de ces classes économiques à recourir au crédit afin de préserver le même mode de vie. Ceci, combiné à une suite de changement politiques institutionnels récents visant à déplacer la responsabilité du financement des études supérieures des mains de l'État à celles des étudiants, contribue à la création d'outils économiques liés au financement des études, lesquels facilitent et favorisent le recours à l'endettement pour les études.

Les cinq hypothèses principales que nous avons examinées dans nos analyses découlent de ces différentes théories. Afin de les éprouver, le choix d'avoir recours à des méthodes quantitatives s'est imposé de lui-même lorsque nous avons constaté dans la revue de la littérature que les études utilisant ce genre de méthodes étaient rares au Québec. De plus, celles existantes avaient recours à des données qui n'étaient pas nécessairement à jour. Nous avons ainsi tenté de mettre à jour les données statistiques sur le profil sociodémographique des étudiants par le recours aux données les plus récentes de Statistique Canada (et plus spécifiquement de l'Enquête nationale auprès des diplômés), ce qui nous a permis de faire une plus grande place aux analyses quantitatives dans la littérature québécoise sur l'endettement étudiant.

L'examen des hypothèses, grâce à des analyses bivariées dans un premier temps et à des analyses multivariées dans un second temps, nous a permis de conclure que plusieurs des postulats faits à la suite de notre revue de littérature ne s'appliquaient pas au contexte du Québec. L'hypothèse que nous avons émise dans le cadre de nos analyses bivariées concernant la reproduction de l'avantage des parents, par exemple, ne semblait pas pouvoir s'y appliquer, puisque ce sont les étudiants dont le père détenait le plus haut niveau de diplôme (universitaire) qui étaient les plus endettés. Ces résultats ont ensuite pu être expliqués une fois le contrôle pour la variable du diplôme obtenu à la graduation fait dans nos analyses multivariées. Les étudiants dont le père dispose d'un niveau d'éducation plus élevé ayant moins de risque d'avoir contracté une dette et étant en général endettés pour de moins larges montants que les étudiants dont le père possède seulement un diplôme d'études secondaires, nous concluons en effet que la reproduction de l'avantage des parents s'applique au contexte du Québec.

Notre seconde hypothèse concernait la pression sur la classe moyenne. Pour celle-ci, les résultats de nos analyses bivariées allaient dans le sens de notre hypothèse initiale, puisque nous avons observé que, pour les proportions d'étudiants détenant une dette d'au moins une source ainsi qu'une dette de source privée, celles-ci étaient moins élevées pour les étudiants dont le père

détient un DES que pour les étudiants dont le père possède un DEP. Cette tendance s'est maintenue dans nos analyses multivariées, à la fois pour les risques relatifs d'endettement et pour les montants de l'endettement. Nous concluons donc qu'au Québec, les étudiants dont les parents font partie de la classe moyenne sont généralement eux aussi laissés de côté par les programmes d'aide financière liée aux études, ce qui les pousse à se tourner vers des sources de crédit privées.

Nos troisième et quatrième hypothèses, quant à elles, s'opposaient l'une à l'autre. D'une part, nous postulons, en lien avec le concept d'intersectionnalité et le cumul des désavantages, que les étudiants immigrants, issus de minorités visibles ou appartenant aux Premières Nations auraient recours en plus grand nombre à l'endettement, et ce, pour de plus gros montants. D'autre part, en lien avec l'inclusion financière, nous posons l'hypothèse que ces mêmes étudiants devaient se tourner vers des modes de financement moins conventionnels, tels que les emprunts auprès de la famille ou des amis. Si les résultats de nos analyses bivariées ne semblaient pas aller dans le sens de ces deux hypothèses, les résultats de nos analyses multivariées, quant à eux, étaient plus nuancés. Les étudiants immigrants sont en effet plus à risque d'avoir une dette d'au moins une source ainsi qu'une dette auprès du gouvernement, ce qui va dans le sens de notre première hypothèse. Une absence de corrélation chez les étudiants issus de minorités visibles ou des Premières Nations ne nous permet cependant pas de conclure à la même observation chez ces deux groupes d'étudiants. En ce qui a trait à notre quatrième hypothèse, nos résultats d'analyses multivariées montrent enfin que les étudiants s'identifiant comme appartenant à une minorité visible présentent un risque relatif plus faible quant à l'acquisition d'une dette auprès d'institutions privées que ceux ne s'identifiant pas comme tel. Cependant, cela ne se traduit pas, chez ces étudiants, en un recours plus élevé aux dettes auprès de parents ou d'amis tel que nous le présumions. Aussi nos résultats quant à ces deux hypothèses sont-ils limités; ils ne nous permettent ni de les valider, ni de les rejeter, et les questions de l'END ne nous permettent malheureusement pas non plus d'approfondir nos réflexions à ce sujet.

Notre dernière hypothèse concernait les liens entre le programme d'études et les offres de crédit spécialisées. Nos analyses bivariées montraient des résultats qui semblaient à l'encontre de notre hypothèse à la fois au niveau des proportions d'étudiants endettés, mais aussi au niveau des montants de leur endettement, les étudiants des programmes STIM étant les moins endettés et les étudiants des programmes de médecine étant ceux ayant cumulé les plus gros montants d'endettement. Une tendance similaire a pu être observée dans les analyses multivariées, où nous contrôlions le type de diplôme obtenu par les étudiants, puisque les étudiants de médecine étaient à la fois plus à risque d'avoir une dette et en général endettés pour de plus larges sommes. Ces

résultats nous mènent à conclure que, contrairement à ce que nous avons prévu, les offres de crédit spécialisées n'ont pas d'impact sur l'accès au crédit, mais que celles-ci affectent néanmoins les montants de dette accumulés.

Au regard de ces résultats, la situation d'endettement des étudiants québécois ne semble pas aussi dramatique que celle des étudiants américains. Nous sommes cependant limités dans la comparaison avec les États-Unis ainsi que dans le portrait que nous pouvons dresser des étudiants qui s'endettent au Québec, et ce, à plusieurs niveaux.

La recherche que nous avons effectuée comporte plusieurs limites, qui ouvre le champ à des recherches futures. L'une de celles-ci concerne le spectre relativement restreint de variables disponibles dans L'END. Nous avons notamment dû laisser tomber les variables concernant la langue, le statut matrimonial ainsi que le nombre d'enfants à charge puisque nous ne disposions pas de celles-ci pour la même période choisie. L'END n'ayant posé ces questions aux répondants qu'au moment de l'enquête, soit deux à trois ans après la diplomation selon l'année de l'enquête¹⁴.

Par ailleurs, le seul indicateur disponible du statut socio-économique disponible est la scolarisation des parents, nous avons dû employer celle du père exclusivement en raison de corrélation forte avec celle de la mère. Cette mesure est incomplète, notamment car elle ne donne pas d'information directe sur le revenu des parents. Cependant, l'usage de cet indicateur était à notre avis tous de même pertinent. En effet, les travaux de St-Denis(St-Denis et Renée 2022; St-Denis et Yang 2022) sur la mobilité sociale intergénérationnelle par exemple ont montré que la corrélation entre l'éducation des parents et la réussite scolaire des enfants est plus grande que la corrélation entre le revenu des parents et la réussite scolaire des enfants. En ce sens utiliser le diplôme du père pour mesurer la reproduction de l'avantage des parents ne permet pas une vision complète du statut socio-économique des parents, mais constitue tout de même un indicateur de celui-ci qui nous a permis de décrire des tendances. Nous croyons néanmoins qu'il serait pertinent que l'END récolte davantage d'informations sur le revenu des parents ou leur occupation(emploi), ce qui rendrait de futures analyses plus précises.

Ajoutons que les données de l'END ne touchent que les étudiants ayant diplômé et qu'elles délaissent les étudiants qui ont abandonné leurs études avant la diplomation mais qui se sont endettés malgré tout, lesquels sont alors invisibles dans nos analyses. À cet égard, une enquête

¹⁴ Tel que mentionné dans le chapitre dédié à la méthodologie, les enquêtes les plus récentes ont été effectués trois ans après la diplomation, alors qu'elles ont été effectuées deux ans après en 2000 et en 2005.

du gouvernement provincial (Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science 2015) soulève que 13 % des étudiants ayant abandonné leurs études en 2012-2013 l'avaient fait en raison de ressources financières insuffisantes. Il aurait donc été pertinent d'avoir accès à un échantillon incluant tous les étudiants, et pas seulement les étudiants diplômés, ce qui s'est révélé impossible en raison de notre usage des seules données de l'END. Nous pensons ainsi que bien que l'objectif de l'END soit de sonder les diplômés, une enquête parallèle sur les étudiants en fin ou en milieu de parcours permettrait d'obtenir un meilleur portrait de l'ensemble des étudiants.

Lors de nos recherches, nous avons aussi fait face aux limites liées à une méthodologie d'analyse quantitatives. Les statistiques sont utiles pour brosser des aperçus généraux, mais moins bonnes pour expliquer en profondeurs les mécanismes sous-jacents dont les interprétations peuvent varier. Ceci est particulièrement vrai en ce qui a trait aux diverses minorités dont il a été question dans ce mémoire. Les immigrants, les personnes se considérant comme appartenant à une minorité ethnique ainsi que les personnes autochtones, par exemple, démontraient à plusieurs niveaux des différences à l'égard du reste de la population que nous avons jugées significatives. Toutefois, puisqu'il nous était impossible de les interroger de façon directe sur les résultats que nous avons obtenus, nous n'avons pas été en mesure de valider si notre interprétation était la bonne ou si, au contraire, les résultats observés avaient une autre cause que celle que nous leur avons associé. Par exemple, la littérature sur l'exclusion financière suggère que le moindre endettement de source bancaire au sein de ces populations puisse refléter des difficultés d'accès au crédit, mais on pourrait aussi se demander si d'autres facteurs, comme des attitudes distinctes face au crédit, puissent être en jeu. Au final, le choix d'avoir recours à un seul type d'analyse (les analyses quantitatives) plutôt qu'à des méthodes mixtes, par exemple, ne s'est donc fait pas sans conséquences, d'autant plus que nous ne sommes pas l'auteur des données sur lesquelles s'appuient nos analyses et que nous avons dû nous plier aux choix méthodologiques effectués par Statistique Canada lors de la réalisation de leurs sondages. Si les statistiques descriptives et les analyses de régressions permettent d'établir facilement des liens de corrélation et qu'elles donnent des résultats généraux pouvant être appliqués à l'ensemble de la population étudiante, ces seules analyses ne permettent pas nécessairement d'établir un lien de causalité entre les variables. De plus, contrairement aux données qualitatives, par exemple, qui auraient permis plus facilement une analyse en profondeur de certains aspects du recours au crédit et à l'endettement pour les études, nos analyses ne donnent qu'une vision de surface de la réalité complexe qui sous-tend les mécanismes d'endettement. Néanmoins, la

possibilité d'avoir accès à une banque de données de cette taille (l'échantillon total de l'END représente plus de 120 000 étudiants en provenance de partout au Canada), combinée à la rigueur de la récolte de ces mêmes données et des outils de pondération mis en place par Statistique Canada, représentaient selon nous des éléments suffisants pour justifier le choix d'une seule méthode d'analyse, surtout à l'égard du manque d'études décrivant les tendances en matière d'endettement étudiant au Québec.

Malgré ces quelques limites que nous reconnaissons à l'analyse quantitative, l'ajout de méthodes mixtes n'a pas été envisagé en raison des contraintes de temps associées à la rédaction du présent mémoire et au temps nécessaire à la planification et à la tenue d'une enquête de type qualitative. Nous sommes conscient que plusieurs de nos résultats, notamment ceux qui concernent le lien entre le programme d'études et l'endettement ou encore les différentes raisons qui expliquent le recours à la famille ou aux amis pour financer les études, auraient pu grandement bénéficier d'une approche qualitative, mais nous préférons laisser à d'autres cette responsabilité pour le moment.

Notre mémoire n'offre donc qu'un aperçu très sommaire de la population des étudiants endettés. Une étude plus approfondie, tant qualitative que quantitative, au sujet par exemple de la situation des étudiants étrangers ou de celles de ceux issus de minorités visibles ou des Premières Nations, permettrait bien sûr d'obtenir un portrait plus détaillé de l'endettement des étudiants au Québec. De la même manière, une étude comparative entre la situation d'endettement des étudiants et des non-étudiants serait pertinente si l'on cherchait à définir les enjeux qui affectent cette population.

Nous espérons néanmoins que le portrait sommaire présenté dans ce mémoire sera suffisant pour susciter une réflexion sur les enjeux qui affectent les jeunes, en particulier les étudiants. Nous aimerions aussi que ce travail incite le gouvernement à faire preuve d'une plus grande transparence en ce qui a trait aux programmes de l'AFE, notamment au niveau des critères d'attribution des prêts et en particulier des montants de bourses accordés pour les étudiants. L'END disposait de quelques questions sur les bourses reçues, mais l'AFE ne divulgue que très peu d'informations sur les montants de bourse maximaux ainsi que sur les conditions minimales d'attribution de ces bourses. Celles-ci sont attribuées selon les besoins des demandeurs, mais, comme nous l'avons démontré, le recours à l'endettement auprès de sources privées a augmenté dans les dernières années. Il est alors facile d'établir un lien entre un potentiel manque à gagner

chez les étudiants du côté du programme de l'AFE qui serait compensé par le recours aux dettes privées.

Aucun changement majeur n'a d'ailleurs été apporté au programme de l'AFE depuis 2005, les changements proposés ayant été largement critiqués à l'époque par les associations étudiantes universitaires et collégiales. De plus, dans le contexte actuel des hausses constantes du taux directeur par la banque du Canada, les frais liés aux intérêts sur le prêt étudiant sont largement plus hauts qu'auraient pu l'envisager les étudiants lors du début de leurs études, alors que celui-ci était autour de 2-3 %. Les intérêts sur les prêts de l'AFE sont en effet équivalents au taux préférentiel + 0,5 %; or le taux préférentiel actuel s'élève à plus de 7 %, ce qui fait que les intérêts à payer des finissants et des étudiants diplômés représentent clairement un enjeu de plus à considérer lors du recours à l'endettement. Il est cependant trop tard pour ceux ayant déjà contracté une dette et qui s'attendaient à un maintien des taux d'intérêt tel que celui observé dans les dernières années; ils doivent maintenant subir les conséquences d'un contrat dont les règles ont été modifiées après sa signature (une situation qu'il était impossible de prédire à l'orée de la pandémie mondiale, à laquelle on attribue d'ailleurs librement la responsabilité de l'inflation actuelle). Nous pouvons en effet nous interroger : pourquoi le gouvernement n'applique-t-il pas un taux fixe sur les remboursements des prêts des étudiants, puisque ceux-ci sont garantis? Alors que le profit des banques est protégé par l'État et que les jeunes, dont les étudiants font partie et qui forment une population plus vulnérable que le reste des adultes, sont les premiers à subir les impacts de la hausse du coût de la vie, ne serait-il pas important de protéger leurs intérêts aussi? Une plus grande transparence de l'État au niveau du fonctionnement du programme de l'AFE et de son attribution des prêts et des bourses est de mise afin de déterminer si le programme remplit encore adéquatement sa mission ou si des mises à jour sont nécessaires pour tenir compte, de manière réaliste, de la situation des étudiants nécessitant l'aide de ce programme pour financer leurs études.

La question du financement des études, telle que nous l'avons exposée, relève d'une suite de changements institutionnels dont les effets n'ont pas encore été entièrement mesurés. Nous espérons contribuer, grâce au présent mémoire, à approfondir les connaissances des chercheurs à ce sujet. Bien que notre contribution soit modeste en raison des limites de l'END et de notre approche, ce mémoire aura tout de même démontré de manière convaincante que ceux qui paient le prix des changements institutionnels donnant lieu à une augmentation de l'endettement étudiant sont surtout les diplômés dont les parents sont peu éduqués. Si la portée de nos résultats reste limitée, nous croyons que les analyses du statut socio-économique du père échappent à ces

limites et esquissent un noir portrait de la situation des étudiants d'origine socio-économique moins élevée. Alors que les établissements d'enseignement supérieur accueillent de plus en plus d'étudiants chaque année et que nous assistons à une multiplication des diplômes, la preuve de leur efficacité au point de vue de la mobilité sociale de leur détenteur tarde à être faite, puisque les étudiants des classes moyenne et pauvre sont contraints d'avoir recours à l'endettement en plus grande proportions et pour de plus grosses sommes pour obtenir ces diplômes. Ceci les laisse, après la graduation, avec un désavantage déjà soulevé par plusieurs auteurs (Pérez-Roa 2015; 2018; Houle et Addo 2019; Addo, Houle et Sassler 2019). Si le déplacement graduel du financement de l'éducation supérieure des mains de l'État à celles des étudiants a un impact qui est largement étudié aux États-Unis, nous observons ainsi des similitudes à ce propos au Québec, en ce qu'il contribue, ici aussi, à reproduire les inégalités socio-économiques intergénérationnelles.

La graduation marque l'un des nombreux passages de la jeunesse vers l'âge adulte, puisqu'elle correspond à l'entrée permanente des jeunes sur le marché du travail (un marché que certains ont cependant souvent déjà partiellement intégré à ce stade de leur parcours). Le remboursement des prêts étudiants constitue ainsi un moment crucial dans la vie des jeunes travailleurs. Selon plusieurs sources, il peut en effet ralentir l'accession aux postes souhaités, tout comme il peut ralentir le passage vers les autres étapes du passage à l'âge adulte que sont l'accès à la propriété, le mariage ou encore le désir d'avoir des enfants. Ainsi, si la hausse des frais de scolarité ne constitue pas un frein à l'accès à l'éducation supérieure en raison de l'offre existante de prêts (qu'ils soient privés ou publics), nous observons tout de même des conséquences à ce déplacement du financement qui ne peuvent être ignorées si l'on cherche à réduire les inégalités sociales. L'accès aux études supérieures, dans le contexte actuel de financiarisation de l'économie et des nouvelles formes de financement des études supérieures, ne constitue pas à lui seul un outil suffisant pour réduire les inégalités. Nos conclusions soulèvent des questions cruciales en ce qui a trait à l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur en recontextualisant l'endettement comme un phénomène social et institutionnel auquel tous ne participent pas nécessairement volontairement. Elles remettent en question l'idée selon laquelle l'endettement serait un levier favorisant la mobilité sociale et révèlent qu'il repousse simplement l'émergence des inégalités sans véritablement les résoudre. Nous espérons que ce mémoire, grâce à la perspective qu'il offre sur l'endettement étudiant au Québec, saura nourrir les réflexions sur le rôle de la financiarisation dans la reproduction des inégalités sociales ainsi que celles sur

la place qu'occupent les étudiants et sur celle que nous souhaitons leur laisser dans la société, puisqu'ils sont les représentants de son avenir.

BIBLIOGRAPHIE

- Addo, Fenaba R., Jason N. Houle et Sharon Sassler. 2019. « The Changing Nature of the Association Between Student Loan Debt and Marital Behavior in Young Adulthood. » *Journal of Family and Economic Issues* 40 (1): 86-101. doi:10.1007/s10834-018-9591-6.
- Addo, Fenaba R., Jason N. Houle et Daniel Simon. 2016. « Young, Black, and (Still) in the Red: Parental Wealth, Race, and Student Loan Debt. » *Race and Social Problems* 8: 64-76. doi:<https://doi.org/10.1007/s12552-016-9162-0>.
- Allen, Mary et Chantal Vaillancourt. 2004. *Promotion de 2000: profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants*. Ottawa: Statistique Canada. <https://central.bac-lac.gc.ca/item?id=81-595-MIF2004016&op=pdf&app=Library>.
- Armona, Luis, Rajashri Chakrabarti et Michael F. Lovenheim. 2022. « Student Debt and Default: The Role of for-Profit Colleges. » *Journal of Financial Economics* 144 (1): 67-92. doi:10.1016/j.jfineco.2021.12.008.
- Beauregard-Langelier, Hugo. 2007. « La lutte contre les coupures de 103 millions de dollars dans l'aide financière aux études (AFÉ). » s.l.: centre de recherche sur les innovations sociales. <https://depot-erudit-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/id/001350dd>.
- Becker, Gary S. 1981. *a treatise on the family*. Cambridge, Massachussets: Harvard University Press.
- Bissonnette, Jean François. 2017. « Du tremplin au levier. De l'endettement spéculatif des étudiants dans l'université néolibérale. » *Terrains/Théories* (6): 1-21.
- . 2019. « Le « printemps érable » et la lutte étudiante contre la discipline de l'endettement. » *Mouvements* n° 97 (1): 83-93.
- Blau, Peter M. et Otis Dudley Duncan. 1967. *The american occupational structure*. New York: The Free Press.
- Bodvarsson, Örn B. et Rosemary L. Walker. 2004. « Do Parental Cash Transfers Weaken Performance in College? » *Economics of Education Review* 23 (5): 483-495. doi:10.1016/j.econedurev.2003.11.009.
- Bouchard, Jonathan. 2014. « Modernisation du régime d'aide financière aux études : Une Mise à jour nécessaire. Document de référence pour la campagne annuelle de la FEUQ - PDF. » s.l.: FEUQ. <https://docplayer.fr/10336638-Modernisation-du-regime-d-aide-financiere-aux-etudes-une-mise-a-jour-necessaire-document-de-reference-pour-la-campagne-annuelle-de-la-feuq.html>.
- Bourdieu, Pierre. 1979. « Les trois états du capital culturel. » *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 30 (1). Persée - Portail des revues scientifiques en SHS: 3-6. doi:10.3406/arss.1979.2654.
- . 1986. « The forms of Capital. » In *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, 241-258. New York: Greenwood Press.
- Campeau, Arianne et Louis-Philippe Savoie. 2011. « L'endettement étudiant : état des lieux, déterminants et impacts. » Montréal: Fédération étudiante universitaire du Québec. <https://docplayer.fr/3582267-L-endettement-etudiant.html>.

- CFS FCÉE. 2017. « économie politique de l'endettement étudiant au canada. » s.l.: CFS FCÉE.
<https://cfs-fcee.ca/wp-content/uploads/2018/10/2017-Economie-politique-endettement-etudiant-Canada.pdf>.
- Choy, Susan P. et Ali M. Berker. 2003. « How Families of Low- and Middle-Income Undergraduates Pay for College: Full-Time Dependent Students in 1999–2000. » National Center for Education Statistics. 16 juin.
<https://nces.ed.gov/pubsearch/pubsinfo.asp?pubid=2003162>.
- Clawson, Dan et Mishy Leiblum. 2008. « 'Class Struggle in Higher Education. » 41 (1): 12-30.
 doi:doi/pdf/10.1080/10665680701776241.
- Conley, Dalton. 2001. « "Capital for College: Parental Assets and Educational Attainment. » *Sociology of Education* 74: 59-72.
- Conseil permanent de la jeunesse. 2010. « Maîtrise ses finances personnelles: c'est pas un luxe! » Mémoire. Québec: Gouvernement du Québec.
- Crenshaw, Kimberle. 1989. « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics. » *University of Chicago Legal Forum* 1989 (article 8): 139-167.
- Dandurand, Pierre. 1991. « Mouvements de la scolarisation, conditions de vie des étudiants et politiques d'accessibilité à l'université. » *Revue des sciences de l'éducation* 17 (3).
 Revue des sciences de l'éducation: 437-463. doi:<https://doi.org/10.7202/900709ar>.
- Debouzy, Marianne. 2018. « point de vue. l'endettement des étudiants: un cas américain. » *La Découverte*.
- Dwyer, Rachel E. 2018. « Credit, Debt, and Inequality. » *Annual Review of Sociology* 44 (1): 237-261. WorldCat.org. doi:10.1146/annurev-soc-060116-053420.
- Eid, Paul. 2012. « MESURER LA DISCRIMINATION À L'EMBAUCHE SUBIE PAR LES MINORITÉS RACISÉES : RÉSULTATS D'UN « TESTING » MENÉ DANS LE GRAND MONTRÉAL. » québec: s.n.
- Eid, Paul, Johanne Magloire et Michèle Turenne. 2011. « PROFILAGE RACIAL ET DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE DES JEUNES RACISÉS: Rapport de la consultation sur le profilage racial et ses conséquences. » Québec: commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.
https://www.cdpcj.qc.ca/storage/app/media/publications/Profilage_rapport_FR.pdf.
- Federal student aid. s.d. « Federal Pell Grants | Federal Student Aid. » Consulté le 16 novembre 2022. <https://studentaid.gov/understand-aid/types/grants/pell#am-i-eligible>.
- Fiset, Émile et Maude Pugliese. 2021. « L'endettement étudiant au Québec. Des réflexions à l'égard de la littérature existante. » s.l.: s.n.
http://chairejeunesse.ca/sites/default/files/2021-10/CRJ_ENDETTEMENT_VFF.pdf.
- Fry, Richard. 2014. « Young Adults, Student Debt and Economic Well-being. » *Pew Research Center's Social and Demographic Trends projec*.
https://www.researchgate.net/publication/321171554_Young_Adults_Student_Debt_and_Economic_Well-being.
- Gillen, Adrew, Jonathan Robe et Daniel Garret. 2011. « Net Tuition and Net Price Trends in the United States. » s.l.: Center for College Affordability and Productivity.
<https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED536153.pdf>.

- Gouvernement du Canada, Statistique Canada. 2018. « Enquête nationale auprès des diplômés (END). » 17 mai.
https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5012.
- Guay-Boutet, Charles. 2018. « Économie politique de l'endettement étudiant bancaire au Québec. » Mémoire accepté, Montréal: UQAM. <https://archipel.uqam.ca/11558>.
- . 2019. « (PDF) Desjardins et La Socio-Économie de l'endettement Bancaire Au Québec Desjardins and the Political Economy of Bank Indebtedness in Québec. » *Interventions Économiques [En Ligne]* 61.
https://www.researchgate.net/publication/330831245_Desjardins_et_la_socio-economie_de_l'endettement_bancaire_au_Quebec_Desjardins_and_the_Political_Economy_of_Bank_Indebtedness_in_Quebec.
- . 2020. « l'endettement étudiant et les institutions financières au Québec. » In *Dans le rouge: l'endettement des ménages québécois*, 143-166. s.l.: M éditeur.
- Hamilton, Laura T. 2013. « More Is More or More Is Less? Parental Financial Investments during College. » *American Sociological Review* 78 (1). SAGE Publications Inc: 70-95.
doi:10.1177/0003122412472680.
- Heflin, Colleen M. et Mary Pattillo. 2002. « Kin effect on Black-White account and home ownership. » 72 (2). doi:<https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1111/1475-682X.00014>. <https://onlinelibrary-wiley-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/doi/epdf/10.1111/1475-682X.00014>.
- Houle, Guillaume, Louis-Philippe Savoie et Lauren Viau. 2009. « Sources et modes de financement des étudiants de premier cycle au Québec. » Montréal: Fédération étudiante universitaire du Québec.
<http://www.aecs.info/document/documentcampagne/1343069819.pdf>.
- Houle, Jason N. 2014a. « Disparities in debt: Parents' socioeconomic resources and young adult student loan debt. » *Sociology of Education* 87 (1): 53-69.
doi:<https://doi.org/10.1177/0038040713512213>.
- . 2014b. « A Generation Indebted: Young Adult Debt across Three Cohorts. » *Social Problems* 61 (3): 448-465. doi:10.1525/sp.2014.12110.
- Houle, Jason N. et Fenaba R. Addo. 2019. « Racial Disparities in Student Debt and the Reproduction of the Fragile Black Middle Class. » *Sociology of Race and Ethnicity* 5 (4). SAGE Publications Inc: 562-577. doi:10.1177/2332649218790989.
- institut de la statistique du Québec. 2019. « Regard statistique sur la jeunesse État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans 1996 à 2018. » s.l.: s.n.
- Institut de la statistique du Québec. 2020. « Regard statistique sur la jeunesse. État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans, 1996 à 2018. » édition 2020. s.l.: Institut de la statistique du Québec. <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse-2020.pdf>.
- Krippner, Greta R. 2011. *Capitalizing on Crisis*. s.l.: Harvard University Press.
doi:10.2307/j.ctvj2x23. <http://www.jstor.org/stable/j.ctvj2x23>.
- Lachance, Marie, Pierre Beaudoin et Jean Robitaille. 2005a. « Les jeunes adultes québécois et le crédit. » *Enfances, Familles, Générations* (2). doi:<https://doi.org/10.7202/010918ar>.
<http://www.erudit.org/fr/revues/efg/2005-n2-efg892/010918ar/>.

- . 2005b. « Les jeunes adultes québécois et le crédit. » *Enfances, Familles, Générations* (2): 114-131. doi:<https://doi.org/10.7202/010918ar>.
- Marceau, Stéphane Guimont, Jean-Olivier Roy et Daniel Salée. 2020. *Peuples autochtones et politique au Québec et au Canada*, 1^{re} éd. s.l.: Presses de l'Université du Québec. doi:10.2307/j.ctv1n35c55. <http://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/j.ctv1n35c55>.
- Maroto, Michelle. 2019. « Sharing or Limiting the Wealth? Coresidence, Parental Support, and Wealth Outcomes in Canada. » *Journal of Family and Economic Issues* 40 (1): 102-116. doi:10.1007/s10834-018-9588-1.
- Maxime Morin et l'Union étudiante du Québec. 2018. « L'endettement étudiant. » Montréal: l'Union étudiante du Québec.
- McElroy, Lori. 2005. « Aide financière aux études et la persévérance à l'université. » Montréal: Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. <http://www.capres.ca/wp-content/uploads/2015/01/Influence-endettement-dec05.pdf>.
- Ministère de l'Enseignement supérieur. 2022. « UNE AIDE À VOTRE PORTÉE RENSEIGNEMENT SUR LE PROGRAMME DE PRÊTS ET BOURSES. » s.l.: Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. 2015. « Enquête sur les conditions de vie des étudiantes et des étudiants de la formation professionnelle au secondaire, du collégial et de l'université. » Québec: Gouvernement du Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. <http://www.afe.gouv.qc.ca/toutes-les-publications/detail/enquete-sur-les-conditions-de-vie-des-etudiantes-et-des-etudiants/>.
- Nau, Michael, Rachel E. Dwyer et Randy Hodson. 2015. « Can't afford a baby? Debt and young Americans. » *Research in Social Stratification and Mobility* 42: 114-122. doi:<https://doi.org/10.1016/j.rssm.2015.05.003>.
- Oppenheimer, Valerie K. 1988. « a theory of marriage timing. » *american journal of sociology* 94 (3): 563-591. doi:<https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1086/229030>.
- « Parent PLUS Loans | Federal Student Aid. » s.d. *Federal student aid*. Consulté le 14 décembre 2022. <https://studentaid.gov/understand-aid/types/loans/plus/parent>.
- Pérez-Roa, Lorena. 2014a. « Et si la dette privée était un problème de société? Analyse critique de deux thèses populaires sur la compréhension du phénomène du surendettement chez les jeunes dans le contexte de la "révolution néolibérale." » *Nouvelles pratiques sociales* 26 (2): 219-233. Érudit. doi:10.7202/1029272ar.
- . 2014b. « Quand l'endettement fait problème : variations et constantes de l'expérience d'endettement vécu comme étant problématique chez les jeunes adultes scolarisés à Montréal et à Santiago du Chili. » Montréal: Université de Montréal. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/10558>.
- . 2015. « Quand le moral s'effondre sous la dette: l'expérience de l'endettement étudiant chez les jeunes adultes à Montréal. » *Swiss Journal of Sociology* 41 (2): 291-310.
- Pérez-Roa, Lorena. 2018. « From "Good Credit" to "Bad Debt": Comparative Reflections on the Student Debt Experience of Young Professionals in Santiago, Chile, and Montreal, Canada. » *Economic Anthropology* 6 (1): 135-146. doi:10.1002/sea2.12137.

- Peugny, Camille. 2013. *Le destin au berceau: inégalités et reproduction sociale*, République des idées. s.l.: Seuil.
- Quadlin, Natasha. 2017. « Funding Sources, Family Income, and Fields of Study in College. » *Social Forces* 96 (1): 91-120.
- Richard, Éric et Julie Mareschal. 2009. « La migration pour études collégiales : Regards d'intervenants sur l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants. » s.l.: Campus Notre-Dame-de-Foy. https://eduq.info/xmlui/bitstream/handle/11515/26401/787276-richard-mareschal-migration-CampusNDF_PREP_2009.pdf.
- . 2013a. « Migration pour études chez les cégépiens québécois : défis d'adaptation, désir d'autonomie et attachement parental. » *Enfances, Familles, Générations* 19: 85-107. doi:<https://doi.org/10.7202/1023772ar>.
- . 2013b. « les défis d'étudier loin de chez soi: regards sur le parcours et l'intégration des migrants pour études. » s.l.: Campus Notre-Dame-de-Foy. <https://eduq.info/xmlui/bitstream/handle/11515/1503/788478-richard-mareschal-migration-pour-etudes-CampusNDF-Garneau-PAREA-2013.pdf?sequence=1>.
- Robb, Cliff A., Swarn Chatterjee, Nilton Porto et Brenda J. Cude. 2019. « The Influence of Student Loan Debt on Financial Satisfaction. » *Journal of Family and Economic Issues* 40 (1): 51-73. doi:10.1007/s10834-018-9599-y.
- Rochefort, Luc. 2005. « Cartes de crédit et jeunes : une combinaison fatale? » Rapport de recherche. Montréal: Union des consommateurs. <http://uniondesconsommateurs.ca/wp-content/uploads/2020/12/01-cartescredit-F.pdf#>.
- Rona-Tas, Akos et Alya Guseva. 2018. « Consumer Credit in Comparative Perspective. » *Annual Review of Sociology* 44: 55-75. doi:<https://doi.org/10.1146/annurev-soc-060116-053653>.
- Salée, Daniel, Stéphane Guimont Marceau, Jean-Olivier Roy et Alexandre Bacon. 2020. « INTRODUCTION: Peuples Autochtones, Territoires et Citoyennetés : Le Québec Face à Ses Défis. » In *Peuples autochtones et politique au Québec et au Canada*, 1^{re} éd., 1-30. Identités, citoyennetés et autodétermination. s.l.: Presses de l'Université du Québec. doi:10.2307/j.ctv1n35c55.6. <http://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/j.ctv1n35c55.6>.
- Savoie, Louis-Philippe. 2012. « Des hausses drastiques de l'endettement étudiant. » Mémoire au Comité Consultatif sur l'Accessibilité Financière aux Études concernant les modifications au programme de prêts et bourses. Montréal: FEUQ. <http://archives.enap.ca/bibliotheques/2012/06/030302828.pdf>.
- Schak, J. Oliver, Nancy Wong et Fung. 2021. « Student debt and the class of 2020. » 16. s.l.: The Institute for College Access & Success. <https://ticas.org/wp-content/uploads/2021/11/classof2020.pdf>.
- Schneider, Daniel, Orestes P. Hastings et Joe LaBriola. 2018. « Income Inequality and Class Divides in Parental Investments. » *American Sociological Review* 83 (3). SAGE Publications Inc: 475-507. doi:10.1177/0003122418772034.
- Sewell, William H. et Robert M. Hauser. 1972. « Causes and Consequences of Higher Education: Models of the Status Attainment Process. » *American Journal of Agricultural Economics* 54 (5). [Agricultural & Applied Economics Association, Oxford University Press]: 851-861. doi:10.2307/1239228.

- Simard-Duplain, Gaëlle et Xavier St-Denis. 2020. « Évaluation de l'utilisation de l'étude longitudinale et internationale des adultes pour l'estimation de la mobilité intergénérationnelle du revenu. » 89-648-X. s.l.: Statistique Canada. https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/statcan/89-648-x/89-648-x2020003-fra.pdf.
- de Singly, François. 2000. « Penser autrement la jeunesse. » *Lien social et politiques* 43 (printemps): 9-21. doi:<https://doi.org/10.7202/005086ar>.
- Statistique Canada. 2017. « Tableau 37-10-0036-01 Enquête nationale auprès des diplômés (END), dettes d'études de toutes sources, selon la province d'études et le niveau d'études. » s.l.: Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=3710003601>.
- . 2022. « Tableau 37-10-0120-01 Droits de scolarité des étudiants canadiens du premier cycle selon les régions géographiques normalisées sélectionnées et les domaines d'études. » s.l.: Statistique Canada. <https://doi.org/10.25318/3710012001-fra>.
- St-Denis, Xavier et Laëtitia Renée. 2022. « The relative role of parental income and parental education in child educational achievement and socioeconomic status attainment: A decomposition approach. » s.l.: FutureSkills Research Lab. <https://static1.squarespace.com/static/5b06c8abe17ba31ac307c5fe/t/62cdaefbedca232f74ea76e8/1657646846451/RIES+-+Technical+Report+-+Parental+Income.pdf>.
- St-Denis, Xavier et Chih-Ian Winnie Yang. 2022. « Intergenerational transmission of socioeconomic status and intergenerational mobility over the early adult life course of Canadian women and men. » s.l.: FutureSkills Research Lab. <https://tspace.library.utoronto.ca/bitstream/1807/123898/1/RIES%20-%20Technical%20Report%20-%20Intergenerational%20Mobility.pdf>.
- Steelman, Lala Carr et Brian Powell. 1991. « Sponsoring the Next Generation: Parental Willingness to Pay for Higher Education. » *American Journal of Sociology* 96 (6): 1505-1521.
- Trawinski, Lori A., Susanna Montezemolo et Alicia Williams. 2019. « The Student Loan Debt Threat: An Intergenerational Problem. » *Insight on the Issues*. Washington DC: AARP PUBLIC POLICY INSTITUTE. <https://www.aarp.org/content/dam/aarp/ppi/2019/05/the-student-loan-debt-threat.doi.10.26419-2Fppi.00064.001.pdf>.
- Wherry, Frederick F., Kristin S. Seefeldt, Anthony S. Alvarez et Jose Quinonez. 2019. *credit where it's due: rethinking financial citizenship*, Russell Sage Foundation. New York: s.n.
- Yuval-Davis, Nira. 2006. « Intersectionality and Feminist Politics. » *European Journal of Women's Studies* 13 (3). SAGE Publications Ltd: 193-209. doi:10.1177/1350506806065752.
- Zaloom, Caitlin. 2019. *Indebted: How families make college work at any cost*. s.l.: Princeton University Press.